



2021

RAPPORT D'ACTIVITÉ



Communauté d'Agglomération
Béthune-Bruay
Artois Lys Romane

SOMMAIRE

Édito	03
L'année 2021 en quelques dates	04
La Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane	06
Les chiffres-clés de l'Agglomération	07
Les compétences	08

01 Favoriser le développement économique et renforcer l'attractivité

Le développement industriel et technologique	10
Le foncier et l'immobilier d'entreprise	12
Les aménagements économiques	13
Le développement économique autour du fluvial	14
Promotion économique et marketing territorial	14
Transition numérique et Tiers-lieux	15
L'entrepreneuriat	16
L'aide aux TPE en milieu rural et QPV	17
L'économie sociale et solidaire (ESS)	18
L'emploi sur le territoire	19
L'artisanat	20
Le commerce	20
L'Office de tourisme intercommunal	21

02 Être au rendez-vous de la transition écologique et énergétique

La collecte des déchets	22
La prévention des déchets	23
L'économie circulaire	24
La gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI)	25
L'eau potable	26
L'assainissement des eaux usées et la gestion des eaux pluviales urbaines	27
Le Plan Climat Air Énergie Bruit	28
La mobilité durable	29
L'amélioration énergétique de l'habitat	30
L'agriculture durable et l'alimentation	31
La sensibilisation à l'environnement	32
La biodiversité et les écogardes	34
Les trames verte et bleue	34

03 Améliorer le cadre de vie et agir pour la solidarité

L'aménagement du territoire	35
L'aménagement et le développement rural	36
Les partenariats et les financements extérieurs	37
Les études, les travaux et la construction des équipements communautaires	38
L'entretien du patrimoine	40
L'urbanisme	41
La politique de l'habitat	42
L'accueil des gens du voyage	43
L'archéologie	44
Le développement culturel	45
Le sport	47
L'aménagement de sentiers pédestres, les itinéraires cyclotouristiques et l'aménagement fluvestre	50
La cohésion sociale avec la Politique de la Ville et le renouvellement urbain	51
L'accès au droit et la prévention de la délinquance	52
Le Conseil local de santé (CLS)	53
Le Conseil local de santé mentale (CLSM)	54
Le Centre intercommunal d'action sociale (CIAS)	55
La Charte handicap	56
Les Unités territoriales d'intervention (UTI)	58
La fourrière-refuge	58
La petite enfance et la jeunesse	59

04 Les ressources et moyens de fonctionnement

Les affaires juridiques et l'administration générale	61
Les moyens généraux	62
Les ressources humaines	62
Le système d'informations géographiques (SIG)	63
La direction des systèmes d'information (DSI)	64
Les services comptables et financiers	65
La communication	67
Le Conseil de développement	68

05 Nos élus

Le conseil communautaire	69
L'exécutif	71

ÉDITO

Depuis juillet 2020 - date d'entrée de la nouvelle gouvernance - notre action aura particulièrement été perturbée et freinée par la pandémie du Covid 19. Néanmoins, dans ce contexte particulier, où notre Communauté d'agglomération a su être aux côtés des habitants pour les protéger, nous avons initié des projets permettant à notre territoire d'aborder sereinement l'avenir, se développer et garantir à tous des services de proximité de qualité.



2021, une année charnière

2021 a été marquée par le démarrage de chantiers importants pour notre territoire et le « bien-vivre ensemble ». C'est ce que j'ai appelé l'année des « 3 R » : *Redémarrage* d'une activité enfin redevenue à peu près normale, *Relance*, primordiale pour l'économie de notre territoire, et enfin *Redéploiement*, pour adapter nos politiques publiques aux enjeux de demain.

Sur le plan budgétaire d'abord, qui conditionne notre capacité d'action, nous avons estimé nécessaire de remettre à plat nos finances afin de dégager de nouvelles marges de manœuvre, sans hausse des impôts pour préserver le pouvoir d'achat de nos habitants.

Sur le plan de notre organisation ensuite, l'année 2021 a vu la mise en place de notre Pacte de gouvernance, réfléchi et rédigé en concertation avec les maires. Nous avons suivi une méthodologie articulée autour du découpage en 4 territoires de notre Agglo, composée de 100 communes, pour que son fonctionnement soit au plus près des habitants. Sous la houlette de nos 4 vice-présidents territoriaux, notre ambition était d'associer autant les communes rurales que les plus urbaines dans le processus décisionnel. Il est essentiel d'apporter des réponses concrètes aux spécificités de nos 4 territoires et garantir une organisation de services qui réponde aux attentes de tous.

Sur le plan de notre action politique, nous avons élaboré un programme d'investissements ambitieux qui avoisine les 100 millions d'euros, tous budgets confondus, déployés autour de 3 priorités : le développement économique et l'emploi, la transition écologique et énergétique, l'amélioration du cadre de vie, la santé et la solidarité. Vous découvrirez, au fil de ces pages, le détail de nos interventions et projets au bénéfice des 100 communes et de nos 280 000 habitants.

2021, point de départ de l'élaboration de notre Projet de territoire

L'ambition de notre Projet de territoire est de donner de la lisibilité à notre plan d'actions ; autrement dit, fixer un cap à 10-12 ans et de se fédérer autour d'une identité commune. La première phase de ce projet s'est concrétisée par la signature de notre CRTE, Contrat de relance et de transition écologique, avec l'État, en présence de la Ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales.

Ce contrat nous a permis d'identifier les enjeux et les axes stratégiques sur lesquels nous devons porter nos efforts pour adapter notre territoire aux changements climatiques. Cela nous a permis également de mener une grande phase de concertation aussi bien avec les forces vives que les habitants, et particulièrement les jeunes, pour partager cette vision d'avenir et décider ensemble d'un destin commun. Il nous restera au cours de l'année 2022 à prioriser nos actions avec les moyens financiers correspondants.

Vous le voyez, nous poursuivons la mission que nous nous sommes donnée avec volontarisme et détermination : développer et structurer notre Agglo pour qu'elle soit au rendez-vous des mutations de notre société et devienne un territoire durable dans lequel nos habitants soient toujours aussi fiers de vivre et de s'y épanouir.

Olivier Gacquerre,

Président de la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'O. Gacquerre', written over a white background.

L'année 2021 en quelques dates | Rétrospective

JANVIER

- L'Agglomération entend redynamiser les initiatives citoyennes et accélérer les projets de proximité en lançant son premier appel à projets en Économie sociale et solidaire (ESS). Objectif : accompagner des projets novateurs et créateurs d'emplois notamment dans le commerce et l'artisanat.



FÉVRIER

- Nouvelle version du magazine communautaire : 100 % Agglo, un mensuel plus proche des habitants. Il s'agit d'expliquer et mettre en avant les actions de l'Agglomération autour de ses priorités : la transition écologique et énergétique, le développement économique, l'emploi, la transition et l'innovation, le cadre de vie et la solidarité. Il valorise aussi les initiatives et les animations dans les communes afin que chacun s'approprié le territoire et en soit fier.



MARS

- Des mesures sont prises par l'Agglomération pour accompagner au mieux les habitants pendant la période de crise sanitaire : formation d'ambassadeurs Covid, opération de dépistage dans les communes, coordination de la campagne de vaccination avec le Centre hospitalier de Béthune-Beuvry et lancement du vaccimobile.
- Le 18 mars, une nouvelle coopération prend forme entre la Métropole européenne de Lille (MEL), la CAPSO (CA du Pays de Saint-Omer), les communautés de communes du Pays de Lumbres, de Flandre Lys et la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, pour favoriser, en 1^{er} lieu, le désenclavement du territoire, notamment sur la frange ouest de la MEL. Depuis, la Communauté de communes Flandre intérieure s'est associée à cette coopération.



AVRIL

- Un partenariat en faveur de l'économie circulaire et inclusive! Avec l'entreprise *La vie est belt*, l'Agglomération collecte en déchetteries les pneus de vélo usagés pour les réemployer en ceintures tout en créant de l'emploi.



MAI

- Les salariés de l'usine Bridgestone à Béthune ont vécu leur dernier jour de travail dans l'émotion et la dignité. Au lendemain de cette fermeture, l'Agglomération et ses partenaires continuent à s'impliquer pour la reconversion des salariés et celle du site.



JUIN

- Après le lancement de l'accélérateur économique 'Rev3' (3^{ème} révolution industrielle), l'Agglomération lance son 2^{ème} appel à projets « Cluster Territoire Intelligent » pour accompagner des projets innovants, créer des emplois et permettre au territoire de se placer parmi les plus avancés en matière de transition énergétique et de technologies numériques.



JUIN

- Dans le cadre de son projet alimentaire territorial, la Communauté d'agglomération lance le défi « alimentation positive et solidaire » : 40 familles volontaires sont accompagnées autour du manger sainement, du consommer local, et de la lutte contre le gaspillage alimentaire.



JUILLET

- Les guinguettes de l'été à Guarbecque et à Béthune : une initiative de l'Agglomération et de l'Office de tourisme intercommunal de Béthune-Bruay pour animer l'été.



SEPTEMBRE

- L'Agglomération, avec l'Office de tourisme intercommunal de Béthune-Bruay, célèbre la renaissance du beffroi, en proposant le festival « les médiévales » : un voyage dans le temps avec des concerts dans les églises et des animations dans les bibliothèques et médiathèques du territoire.



OCTOBRE

- Un chantier d'envergure a été mené par l'Agglomération à Allouagne, pour lutter contre les inondations et le débordement du Grand Nocq. Débutés à l'été 2021, les aménagements ont été finalisés courant octobre 2021. D'autres chantiers ont également été menés dans plusieurs communes.



NOVEMBRE

- Soucieuse de mettre en œuvre des solutions pour protéger l'environnement et valoriser le réemploi et le recyclage des déchets, l'Agglomération teste l'huile de friture régénérée comme carburant sur deux camions de collecte.

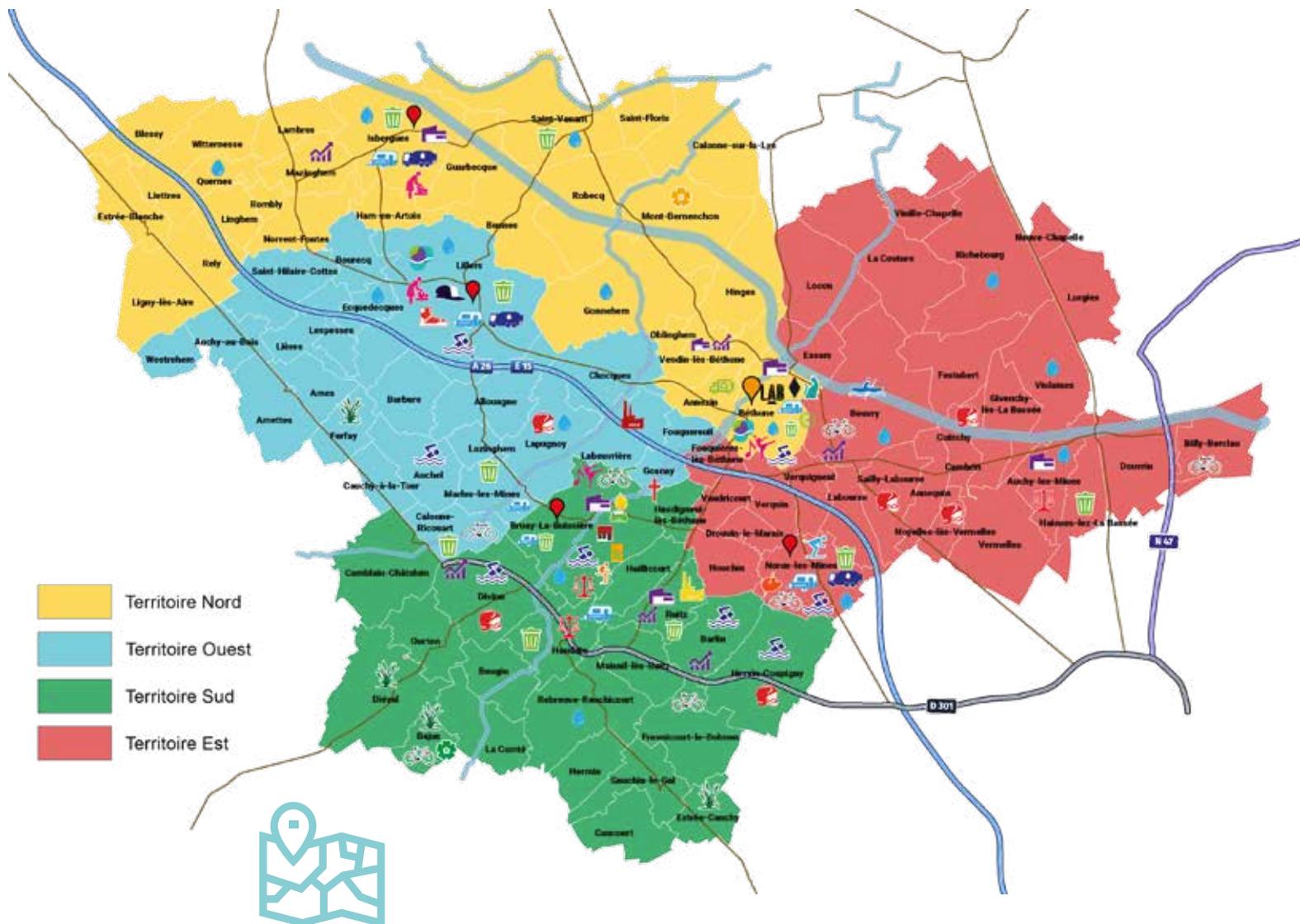


DÉCEMBRE

- **Objectif : inventer demain.** Afin de créer une identité et une ambition communes, l'Agglomération a décidé de formaliser son Projet de territoire. Plusieurs réunions territoriales sont organisées pour donner la parole aux habitants et construire avec eux le projet de territoire, un plan d'actions pragmatique à l'horizon de la prochaine décennie.

La Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay Artois Lys Romane

Afin de favoriser la proximité et le dialogue avec l'ensemble des communes et les habitants, le nouvel exécutif a décidé de découper l'agglomération en 4 territoires avec, à leur tête, un vice-président.



Un territoire de 647 km²

Les équipements communautaires

 Antenne	 La Comédie de Béthune	 Service Animation Jeunesse	 Lagune
 Loisindord	 La Ferme de Bajus	 Point Information Jeunesse	 Déchetterie
 Base nautique	 Piscine communautaire	 Centre de Première Intervention	 Service opérationnel d'assainissement
 Office de tourisme	 Stade d'athlétisme	 Donation Kijno	 CRITTM2A
 Geotopia	 Cité des Électriciens	 Relais Assistants Maternels	 Conservatoire communautaire
 Labanque	 CVE	 Pépinière d'entreprise	 Hôtel d'entreprise
 Unité d'Art sacré	 Centre de tri des déchets	 Station d'épuration	 Centre technique
 Écoquartier des Alouettes	 CREPIM	 Refuge / fourrière	 Plateforme de déchets verts

1^{ère} intercommunalité du Pas-de-Calais

3^{ème} Communauté d'agglomération de France (nombre de communes)



152

élus communautaires

dont 15 vice-président(e)s et
21 conseiller(e)s délégué(e)s



100

communes

dont 62 communes
de moins de 2 000 habitants



280 000

habitants



36,7 %

**des habitants ont
moins de 30 ans**



432

habitants/km²



3

**sorties d'autoroute
(A26)**



171 857

actifs



77 844

**emplois recensés
sur le territoire**



165

sites industriels



- 0,6%

**taux de chômage
en baisse**



+ de 2 500
**commerces de
proximité**



579

exploitations agricoles

Les compétences de la Communauté d'agglomération

Que faisons-nous pour vous ?

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La Communauté d'agglomération aide à la création et au développement des activités économiques, industrielles, agroalimentaires, artisanales et commerciales. Elle aide également à l'immobilier d'entreprises. Elle crée, aménage, entretient et gère les zones d'activités (industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire) et développe des actions en faveur du rayonnement touristique du territoire.

L'Agglomération contribue au développement de la formation et de la recherche universitaires avec l'Université d'Artois et les laboratoires de recherche. Elle veille à l'aménagement numérique du territoire et au déploiement de la fibre. L'innovation et le développement des usages numériques font partie de ses priorités.



MOBILITÉ

La Communauté d'agglomération a confié le plan de déplacements urbains (transport et stationnement des personnes et marchandises) à Artois Mobilités (SMTAG) qui a délégué le réseau de transports en commun à Tadao.

Par ailleurs, seule ou de concert, l'Agglomération agit pour le développement d'une mobilité durable, 100% verte et accessible à tous : déploiement des bornes de recharge électrique, aménagement de voies cyclistes, aires de covoiturage, parkings-relais...



ACTION SOCIALE ET SOLIDARITÉ

La Communauté d'agglomération agit pour recréer les liens entre les habitants et leur permettre un meilleur accès aux soins notamment. Pour cela, elle mène des actions via les contrats locaux de santé et de santé mentale, les actions du Centre intercommunal d'action sociale (CIAS) en direction des aînés... L'Agglomération veille aussi à développer des actions en faveur de la jeunesse et veille à la sécurité de la population via les interventions des sapeurs-pompiers communautaires. Elle assure la gestion de la fourrière-refuge.



HABITAT ET POLITIQUE DE LA VILLE

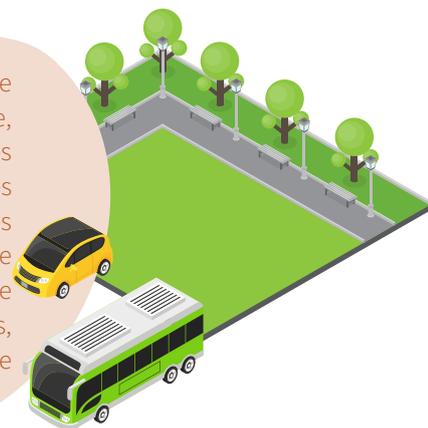
L'Agglomération anime et coordonne des dispositifs contractuels permettant à tous les publics, y compris ceux en difficulté, d'accéder à l'emploi, aux conseils juridiques, au logement... pour assurer de meilleures égalités sociales et territoriales.

Elle porte ainsi le Contrat de Ville pour la cohésion sociale ou encore le Programme local de l'habitat pour améliorer les parcs et disposer d'une offre locative sociale de qualité. Elle participe aussi au développement urbain, incite à la prévention de la délinquance et impulse la réussite éducative, gère des aires d'accueil des gens du voyage...



AMÉNAGEMENT & DÉVELOPPEMENT URBAIN ET RURAL

L'Agglomération organise la planification des actions d'urbanisme au travers du schéma de cohérence territoriale. Elle crée, aménage, entretient et gère la voirie, les parcs de stationnement et les espaces publics d'intérêt communautaire. Elle réalise des diagnostics et des fouilles en archéologie préventive. Elle accompagne les communes dans leurs projets d'embellissement et de développement. Elle mène des actions d'aménagement en faveur de l'économie rurale et de l'agriculture. Elle s'attache aussi à promouvoir ses atouts touristiques, paysagers et environnementaux (sentiers de randonnées, tourisme fluvestre...).



ENVIRONNEMENT

La Communauté d'agglomération, dans l'exercice de nombreuses compétences, veille à préserver la diversité biologique : assainissement, eau potable, gestion des milieux aquatiques, lutte contre les inondations. Des actions de sensibilisation sont également menées par les écogardes et à Geotopia. Elle s'attache également à adapter le territoire aux changements climatiques, à renforcer sa résilience et à protéger les habitants via des programmes volontaires dont le Plan Climat Air Énergie territorial (maîtrise d'énergie, lutte contre les pollutions, réseau de chaleur...)



COURS D'EAU

L'Agglomération gère les milieux aquatiques pour permettre l'écoulement naturel des eaux, contribuer à leur bon état écologique et prévenir les inondations. Avec l'extension de la compétence Gemapi, le linéaire de cours d'eau à entretenir est passé de 440 km à 610 km.



DÉCHETS

La Communauté d'agglomération collecte et organise le traitement et la valorisation des déchets ménagers et assimilés tout en veillant à prévenir et réduire au maximum leur production.



EAU ET ASSAINISSEMENT

L'Agglomération gère et maîtrise la quantité et la qualité de la ressource en eau. Elle s'occupe des eaux pluviales urbaines et du traitement des eaux usées. Il s'agit de préserver la ressource devenue précieuse.



CULTURE, SPORT ET LOISIRS

Que ce soit via la programmation dans ses équipements structurants ou via l'aide et le soutien technique apportée à ses communes adhérentes, l'Agglomération veille à l'épanouissement des habitants par l'accès à la culture, aux activités artistiques et d'éducation populaire, à la pratique sportive et aux loisirs.

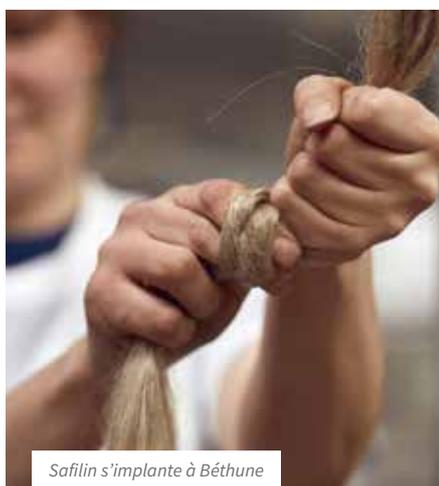


Favoriser le développement économique et renforcer l'attractivité

Le développement économique est synonyme d'emploi et d'attractivité. En pleine mutation, notre territoire, à dominante industrielle, se tourne vers l'industrie du futur et l'innovation. La communauté d'agglomération impulse cette transformation aux côtés des acteurs économiques et des partenaires institutionnels.

Le développement industriel et technologique

La Communauté d'agglomération a pour objectif de déployer les conditions favorables au développement des activités économiques sur le territoire. À travers son axe « Développement industriel et technologique », elle accompagne les entreprises industrielles dans leurs projets, favorise le développement technologique et universitaire, soutient les filières émergentes et stratégiques du territoire. De même, elle favorise la mise en relation entre les entreprises et les partenaires économiques afin de créer un écosystème dynamique et fédérateur.



Safilin s'implante à Béthune



63

industriels accompagnés pour le développement de leur entreprise



1/3

des lauréats industriels régionaux implantés sur l'agglomération

Zoom sur 2021

▷ Accompagnement des projets de développement des entreprises

- Accompagnement direct d'industriels suivant leurs projets et problématiques avec l'appui du réseau d'acteurs liés au développement industriel (CCI, DIRECCTE, Plastium, Région, Siziaf, UIMM)
- Instruction et suivi des aides à l'investissement
- Accompagnement à l'implantation de l'entreprise Safilin à Béthune
- Accompagnement à l'implantation de l'entreprise Blackstar sur l'ancien site de Bridgestone
- Mise en place du Plan de revitalisation Bridgestone
- Accompagnement des accélérés REV3, dispositif régional au profit de l'innovation

▷ Appui au développement technologique et universitaire sur le territoire

- Développement du Technopôle initié autour du CRITT M2A et du CREPIM à Bruay-La-Buissière
- Appui au développement du Campus universitaire de Béthune (IUT, FSA, les 4 laboratoires et la plateforme TECH 3E)
- Appui au développement du Campus des métiers et des qualifications des travaux publics et celui de l'industrie et transition numérique
- Préfiguration de l'écosystème d'innovation

▷ Soutien au développement des filières stratégiques pour le territoire :

- Positionnement du territoire en vallée de l'électrique
- Accompagnement pour l'implantation de la 1^{ère} giga-factory de batteries électriques : Automotive Cells Company (ACC) et mise en relation avec l'écosystème local
- Développement de la filière batterie, de projets dans le domaine de l'électromobilité
- Perspective de structuration de la filière plasturgie, matériaux et emballages
- Étude flash sur l'appui méthodologique à l'élaboration d'une stratégie d'économie circulaire
- Appui à la sous-traitance industrielle
- Relance du club industrie du futur
- Plusieurs projets en cours d'élaboration sur la sous-traitance industrielle



Laboratoire LSEE sur le campus universitaire de Béthune

ACTIONS EMBLÉMATIQUES

- Signature d'un partenariat avec l'Université d'Artois et réalisation d'une étude d'opportunité et de positionnement d'une école d'ingénieurs sur le campus universitaire
- Le CREPIM, le CRITT M2A et l'UMET lauréats de d'appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour le recyclage de batteries lancé par la Région Hauts-de-France
- Accompagnement de 4 porteurs de projets en lien avec la stratégie vallée de l'électrique
- Inauguration de la plateforme technologique TECH 3E : 1 700 m² entièrement dédiée à l'efficacité énergétique
- Laboratoire Systèmes Électrotechniques et Environnement (LSEE - CRITT M2A) visant à faire de cette plateforme la référence innovation en France sur les systèmes d'isolation électrique et la caractérisation de machines et transformateurs
- Validation de la stratégie de réindustrialisation du territoire
- Implantations de Safilin et Blackstar officialisées
- Salon SYTEC 2021 -150 personnes du domaine automobile réunies pour un moment d'échanges autour de la veille technologique et des projets «recherche & développement» du CRITT M2A

L'après Bridgestone en chiffres



1,64 M€

du fond de revitalisation Bridgestone ont été attribués à **24 entreprises** industrielles ou de services à l'industrie, pour un objectif de **288 créations d'emploi**.



Sur 827 salariés ex-Bridgestone :

406

ont trouvé une solution professionnelle post licenciement soit **49,3% des effectifs**



1 plateforme dédiée

à laquelle participe activement l'Agglomération pour accompagner les ex-salariés dans leurs démarches de retour à l'emploi



ACTIONS EMBLÉMATIQUES

▷ La formalisation des engagements sur les terrains restants de la ZI de Ruitz ouvre la perspective de l'extension de 20 ha le long de la RD 941 vers Béthune

▷ Gestion locative: des entreprises de qualité installées, avec un taux d'occupation élevé de 95%



30

projets suivis en phase d'installation



140

locataires



Développement de surfaces tertiaires pour près de

3 200 m²

à venir en 2022.

Le foncier et l'immobilier d'entreprise

L'Agglomération assure une mission de proximité avec les investisseurs désirant s'implanter sur le territoire en leur apportant un soutien personnalisé. Elle s'impose comme la porte d'entrée indispensable à tout projet offrant des perspectives durables de développement local.

Parallèlement, la collectivité propose un parcours immobilier et foncier aux entreprises au travers de 35 zones d'activités et 16 bâtiments économiques.

Zoom sur 2021

▷ Commercialisation

1 ZI de Ruitz :

- Pom'LOrette, site de 7ha et bâti pressenti de 12 000 m²,
- Flandres Artois Paysages : permis de construire déposé en fin d'année.

2 Sur LogisterrA26 :

- Extension du parking sécurisé de TWV,
- Nouvelle usine POMONA,
- Site de production de granulés bois Voé / Granuloé

3 Travaux :

- Livraison du bâtiment INSAV sur Actigreen à Barlin
- Entreprise Magniez sur le bois carré à Houdain

4 AïNOWA sur Beuvry :

- 3 200 m² de plateaux tertiaires.
- Un projet de 3700 m² est également à l'étude sur Béthune, Pôle Gare.

▷ Gestion locative

Les pépinières d'entreprises :

Bilan de la délégation de service public :

- 140 entreprises, 622 salariés
- Vente du bâtiment relais 3 de la ZI de Ruitz à l'entreprise Pirus composites

Nouveaux arrivants 2021 :

- Pôle artisanal de Barlin : R3D (impression 3D), TD Protect, (mise en sécurité de chantier),

Ferronnerie LEDUCQ, (ferronnerie d'art)

- Village d'entreprises de Ruitz : Bathy Drone Solutions Bathymétrie
- Pôle Artisanal de Divion : chaudronnerie plastiques du Nord
- Bâtiment relais 2 de Mazinghem : Synartis (négoce de dispositif médicaux), Optic Telecoms, (télécommunication filaire), NG Construction (rénovation)
- Installation du service de gestion de la main d'œuvre étrangère au centre Jean Monnet 1 à Béthune,
- Pépinière à Béthune et Isbergues : N2G Finances, groupement de crédit, prêt immobilier.





Les aménagements économiques

La Communauté d'Agglomération propose une offre globale et cohérente permettant d'accueillir tous les types de projets. Cette offre se décompose en parcs d'activités, en zones artisanales et en zones d'activités à vocation particulière.

Zoom sur 2021

► Les extensions

- Des projets d'extension engagés sur la ZI de Mazinghem (3ha),
- Validation de l'extension de la ZI de Ruitz (20ha)
- Travaux de la friche Chausson en phase préparatoire
- Parc Whashington : outre l'arrivée de Blackstar, d'autres projets sont à l'étude permettant une transition de cet espace économique
- LogisterrA26 : En plus de la commercialisation de 3 projets, un bâtiment est sorti pour l'entreprise HDF Emballages permettant de valoriser une ancienne friche à l'entrée de la zone. D'autres projets d'implantation sont prévus.

► Entretien des zones d'activités économiques et de nouveaux aménagements

- Reprise de la rue de la confection, zone Fleming à Béthune
- Travaux de voirie sur la ZI de Ruitz/ étude pour la rue de Reptins
- Étude de reprise de voirie sur la ZI n°1 Nœux-Labourse
- Aménagement paysager de l'aire de covoiturage de Nœux-Labourse
- Étude pour la reprise de la signalétique sur les zones d'activités économiques



12

nouveaux locataires sur les zones d'activités économiques



35

emplois créés par les nouveaux locataires

ACTIONS EMBLÉMATIQUES

- Le projet de reconversion du site Bridgestone : 30 ha de développement économique avec un projet phare : l'entreprise Blackstar
- 23 ha d'extension programmés sur les zones d'activités
- La prolongation d'une année de la délégation de service public pour les pépinières d'entreprises.



97 970

tonnes ont transité par le quai de Guarbecque en 2021



+48.43 %

augmentation de l'activité du quai



+6.07 %

augmentation du chiffre d'affaires

Le développement économique autour du fluvial

Avec la nécessité de trouver des modes de transports plus vertueux, l'Agglomération souhaite travailler sur la question du fluvial. Gestionnaire actuel du port de Guarbecque, la collectivité mène des réflexions et des projets pour assurer la gestion et la commercialisation du quai fluvial, suivre le développement de l'ensemble des sites portuaires sur le territoire et contribuer à la définition et à la mise en œuvre de la stratégie de développement du fluvial. Ce volet vient en cohérence avec l'ambition de privilégier les aménagements touristiques dans le cadre du schéma d'aménagement des voies d'eau.

ACTIONS EMBLÉMATIQUES

- ▷ Recrutement d'un(e) chargé(e) de mission
- ▷ Réflexion sur un schéma du développement fluvial du territoire en lien avec le Canal Seine Nord
- ▷ Développement de l'activité du Quai de Guarbecque, en le rendant plus visible et attractif
- ▷ Promotion et intensification de l'intérêt du transport fluvial pour les entreprises.

Promotion économique et marketing territorial

L'Agglomération a renforcé son ingénierie au service de la promotion économique et du marketing territorial.



1000

abonnés sur la page LinkedIn en juin 2021



800

participants à la Fête de la science (majoritairement des collégiens).

Zoom sur 2021



Fête de la science

- Développement de supports de communication (fiches de commercialisation, guide des zones d'activités économiques (ZAE) signalétique sur les ZAE, travail préparatoire sur investinartois.fr (site de promotion économique géré par le pôle métropolitain de l'Artois)
- Animation de la page LinkedIn «Territoires d'industrie Béthune-Bruay»
- Organisation de la Fête de la science à l'IUT, la FSA, à la Fabrique, au CRITT M2A et au CREPIM
- Participation au SIMI (Salon de l'immobilier d'entreprises) : présence sur le pavillon régional avec le PMA
- Participation au SITL (Salon dédié à la logistique) : présence sur le pavillon CCI Hauts-de-France

ACTIONS EMBLÉMATIQUES

- ▷ Mise en place d'un tableau de bord pour suivre de plus près la conjoncture économique locale.
- ▷ Une Fête de la Science qui a mobilisé de nombreux partenaires et qui a été saluée par la Rectrice lors de sa visite.

Appel à candidature

Accélérateurs
rev3

Communauté d'Agglomération
Béthune-Bruay
Artois Lys Romane

Transition numérique et Tiers-lieux

L'Agglomération favorise l'innovation et le développement des usages numériques à travers des dispositifs structurants, des outils innovants et des collaborations constructives. L'accélérateur REV3, pierre angulaire de la stratégie, accompagne pendant six mois les porteurs de projets et/ou jeunes entreprises qui souhaitent lancer un projet innovant (énergies renouvelables, bâtiments intelligents, mobilité...)

Autre dispositif essentiel, le Cluster Territoire Intelligent favorise lui aussi le développement de projets innovants (transition énergétique, économie circulaire, transformation digitale, mobilité intelligente, industrie du futur, gestion des données...). Enfin, la Communauté d'agglomération lutte contre la fracture numérique par diverses actions.



Un projet de partenariat avec le Québec :

L'Agglomération a établi un étroit partenariat avec le Québec en adhérant à Ivéo (réseau de plus de 35 petites et moyennes villes au Québec). Son objectif : contribuer à accélérer la commercialisation d'innovations, tout en assurant un transfert de connaissances et d'expertises via le montage de projets pilotes et originaux adaptés aux besoins des villes partenaires. Il met en lumière les solutions originales développées par les entreprises.

Concernant la mobilité électrique, la Communauté d'agglomération peut compter sur le C3E québécois, centre d'excellence en efficacité énergétique. Il s'agit d'un fond d'investissement, financé par le gouvernement québécois et des partenaires privés, pour l'émergence et l'accélération d'entreprises innovantes. L'objectif du partenariat est de créer l'équivalent français du C3E et de favoriser l'internationalisation de nos entreprises. Des premiers contacts ont été pris avec le C3E québécois ainsi qu'avec la Déléguée générale du Québec à Paris en visite sur le territoire en juin 2021 afin d'envisager des pistes d'échanges et de partenariat entre nos deux territoires.

Zoom sur 2021

- Début des échanges avec le Québec : partenariat avec Iveo et C3E Québec
- Lancement du 1^{er} accélérateur Rev3 Béthune-Bruay avec la CCI Hauts-de-France
- Réponses à de nombreux appels à projets : financement de postes d'ambassadeurs numériques, e-inclusion, Territoire intelligent et plan de relance inclusion numérique.
- Accompagnement des opérateurs en charge du déploiement de la fibre optique sur le territoire pour la dernière tranche de travaux.



10

porteurs de projets accompagnés dans le cadre de l'accélérateur Rev3



4

projets déployés dans le cadre du Cluster Territoire Intelligent



95%

taux de déploiement de la fibre optique sur le territoire

ACTIONS EMBLÉMATIQUES

- ▷ Lancement d'outils innovants en matière de réalité augmentée avec l'Office de tourisme intercommunal de Béthune-Bruay
- ▷ Lancement du Cluster Territoire Intelligent
- ▷ Organisation d'un Interco Tour sur les thématiques de l'inclusion numérique et de la DATA



Inauguration du bus de la création d'entreprise



472

porteurs de projets reçus sur les ateliers menés par la BGE



223

prêts octroyés par l'intermédiaire d'Initiative Artois



4

réunions de travail avec les acteurs de la création pour la constitution de l'Académie de l'Entrepreneuriat

ACTIONS EMBLÉMATIQUES

- ▷ Création de l'école de production à Lillers
- ▷ Conventions d'objectifs avec 7 acteurs de la sensibilisation et de l'accompagnement à la création d'activités (suivi technique et opérationnel, coordination des acteurs et des actions)
- ▷ Travail avec les acteurs sur la constitution d'une Académie de l'entrepreneuriat
- ▷ Veille et diffusion d'informations aux entrepreneurs

L'entrepreneuriat

La Communauté d'agglomération participe à la mise en place d'actions et d'événements qui ont pour objet de faciliter l'entrepreneuriat. Elle accompagne activement les initiatives, les créations et le développement d'activités sur le territoire. Les actions sont menées en partenariat avec les acteurs de la création d'activités et d'entreprises.

Sont concernées par ces actions :

- les porteurs de projet ante ou post création
- les demandeurs d'emploi, les habitants
- les jeunes
- les collégiens, lycéens et étudiants.

Zoom sur 2021

▷ La sensibilisation à l'esprit d'initiative

Une convention avec Dreamakers a permis la mise en place de :

- 16 mini-entreprises et autant de classes qui ont vécu, une année, l'expérience d'une création d'activité, de la formalisation de l'idée à la commercialisation)
- 3 camps de l'innovation pour 90 jeunes

▷ L'accompagnement à la création d'activité

Afin de garantir la territorialisation de l'offre d'accompagnement à la création d'activité, la Communauté d'agglomération a financé le réseau national d'appui à la création d'entreprise (BGE - Boutique Gestion Espace) pour la mise en place d'ateliers auprès des porteurs de projets réparties sur le territoire : 14 à Bruay-La-Buissière, 15 à Isbergues, 14 à Lillers.

En complément, la BGE réalise des accompagnements dans ses locaux à Béthune.

Pendant une semaine un bus de la création a sillonné différents quartiers (16 emplacements pendant 10 jours). Cela a permis de sensibiliser 81 personnes dont 33 porteurs de projets issus des quartiers politique de la ville. Sur 81 personnes, 9 ont intégré un accompagnement individuel et collectif afin de passer de l'idée au projet.

▷ Le test d'activité

La Communauté d'agglomération finance des dispositifs de test d'activité.

- L'Incubatest de la BGE : 11 entrepreneurs habitant la Communauté d'agglomération ont testé leur projet en Incubatest en 2021, dont 71% de femmes.
- L'action Ma Boutique à l'essai d'initiatives Artois : 2 boutiques à l'essai ont ouvert à Bruay-La-Buissière et Lillers.

▷ L'école de production

Motivée par sa volonté d'enrichir l'offre locale de formation proposée aux jeunes et de répondre aux besoins de recrutement des entreprises, l'Agglomération a contribué à l'ouverture d'une école de production à Lillers. Une dizaine de jeunes sont formés à l'usinage.

Après 2 ans de formation, ils pourront obtenir un CAP conducteur d'installation de production.

▷ Le financement

Le plan de financement fait partie des étapes clés de la création d'entreprise.

La Communauté d'agglomération, en complément de ses aides directes (aide à la création et aides au développement TPE et ESS) et des aides de droit commun, dispose :

- d'une convention avec Pas de Calais Actif pour la mise en œuvre de la prime CAP quartiers. En 2021, 5 entrepreneurs en ont bénéficié.

- d'une convention avec Initiative Artois qui contribue au financement du fonctionnement de la plateforme de prêt Initiative Artois. En 2021, 278 porteurs de projets ont été accueillis et 221 prêts d'honneur Initiative Artois ont été octroyés pour un montant de 782 159 euros.
- d'une convention avec Réseau Entreprendre Artois qui finance les porteurs de projet créateurs, repreneurs ou en développement. 2 entreprises ont bénéficié de 80 000€ pour leur développement : KY PLAST (20 nouveaux emplois prévu) et la reprise de NOURRY (33 emplois).



Sensibilisation à l'entrepreneuriat avec des collégiens

L'aide à la création et au développement des très petites entreprises (TPE) en milieu rural et quartier Politique de la Ville (QPV)

Les aides aux TPE ont pour objectif la création, la reprise et le développement d'activités économiques dans les communes de moins de 3 000 habitants et les quartiers prioritaires en milieu urbain.

Sont concernées les entreprises en phase de création de moins d'un an, de moins de 10 salariés, implantées dans des communes de moins de 3000 habitants ou en quartier prioritaire, et appartenant aux secteurs de l'artisanat, du commerce et des services.

Zoom sur 2021

- 43 entreprises en création ont bénéficié des aides, 27 sont situées en milieu rural et 16 en QPV.
- Montant de l'aide à l'investissement : 252 721 € (127 508 € en milieu rural et 125 213 € en QPV).
- 120 000 € ont été accordés en vue de la création de 120 emplois, 58 en milieu rural et 62 en QPV.



372 721 €

d'aides accordés au total pour l'investissement et la création d'emplois



2 M€

investis par les entreprises sur le territoire



120

emplois créés

ACTION EMBLÉMATIQUE

- ▷ En parallèle à l'octroi des aides financières, l'Agglomération assure un suivi des besoins liés à l'activité des TPE aidées chaque année pour une durée de trois ans. 61 TPE bénéficiaires des aides accordées en 2020 et 2021.

L'économie sociale et solidaire (ESS)



Présentation des lauréats de l'appel à projets.

La Communauté d'agglomération mène une stratégie de sensibilisation à l'esprit d'initiative et d'accompagnement à la création et au développement d'activité sur le territoire.

Un regard particulier est porté à l'économie sociale et solidaire (ESS), un mode entrepreneurial qui se fonde sur l'humain permettant ainsi de créer de la valeur sur le territoire.

L'ESS représente 9.1% de l'emploi sur le territoire et 466 établissements. C'est une économie porteuse de sens, répondant aux besoins des habitants et créatrice d'emplois non délocalisables.

C'est pour poursuivre le développement de cette économie indispensable au dynamisme du territoire que l'Agglomération a fait le choix de soutenir la création et le développement de structures de l'ESS.



15

actions de sensibilisation menées en 2021 et pour **198 personnes**



Accompagnement Économie Sociale et Solidaire :

82

porteurs de projet accompagnés **8 dossiers** ont bénéficié de l'aide financière ESS pour une subvention totale de **142 797€** permettant le financement d'investissements et la création de **30 emplois**



1

session de formation à destination des porteurs de projet (4 modules, 10 participants) et **5 ateliers**, Réseau d'Appui auprès de **10 porteurs de projets**

Zoom sur 2021

- Actions de sensibilisation « Entreprendre en ESS » et « Creative Lab » auprès des collèges, lycées et structures de l'emploi du territoire. L'action « Entreprendre en ESS » est labellisée par le Rectorat. Ces actions permettent de mieux faire connaître ce qu'est l'économie sociale et solidaire. Elles permettent également de faire émerger des idées de création d'activités adaptées aux besoins du quotidien.
- Accompagnement des porteurs de projets conventionnés par la Région dans le cadre de starter ESS.
Sur le volet accompagnement, depuis 2020, la Communauté d'agglomération a mis en place, en partenariat avec le club des entrepreneurs ESS de l'Artois, l'action réseau d'appui aux entrepreneurs qui leur permet de bénéficier de l'avis d'autres structures de l'ESS et d'experts dédiés. Une convention d'objectifs avec Pas-de-Calais Actif a été reconduite en 2021 pour le dispositif local d'accompagnement (DLA). 5 structures ESS en ont bénéficié.
- Une aide spécifique à destination des structures ESS en création ou en développement permet de subventionner des investissements et des emplois.
- Des actions d'information, d'animation, de mise en réseau des structures ESS déjà créées (ESS Tour, veille, réunions thématiques,)

ACTIONS EMBLÉMATIQUES

- ▷ ESS Tour : Recensement des besoins et des attentes en l'économie sociale et solidaire
- ▷ ESS Tour pour les élus : présentation de l'esprit de cette économie et les dispositifs d'aides
- ▷ Lancement d'un appel à projets pour accélérer la mise en œuvre et l'aboutissement de projets en ESS sur le territoire en proposant un accompagnement spécifique

L'emploi sur le territoire

La politique de l'emploi constitue un enjeu important dans le cadre des actions mises en œuvre en faveur du développement économique.

Soucieuse d'améliorer le marché du travail et de favoriser la création de nouveaux emplois, la Communauté d'agglomération mène une politique de l'emploi volontariste. Elle se veut être :

- **Acteur aux côtés des entreprises et des actifs** pour favoriser le rapprochement de l'offre et de la demande d'emploi
- **Interface et catalyseur de solutions** pour rassembler les bons interlocuteurs et favoriser l'intelligence collective
- **Laboratoire d'innovation** pour construire des solutions sur mesure et innover en matière d'emploi, de formation, de lutte contre les exclusions



Zoom sur 2021

► Proch'emploi :

L'Agglomération porte la Plateforme Proch'emploi, dispositif régional en faveur de l'emploi qui a 3 missions principales :

1. Collecte et traitement des offres du marché caché des TPE-PME

- 86 % des offres issues des TPE-PME du territoire,
- 651 candidats proposés aux entreprises après entretiens avec la plateforme,

2. Mobilisation d'un réseau de chefs de file métier

- Visites/échanges entreprises pour échanger sur les projets de recrutement et présenter les aides à l'emploi : 46 entreprises visitées et 250 entreprises appelées
- Chef.fes de file Métiers : 1 rencontre « Démystifier les actions du Tribunal de commerce » en présence du Président du Tribunal de commerce d'Arras : 22 participants.

3. Animation de réunions entre des jeunes de moins de 30 ans et des chefs d'entreprises (Circuits courts)

- 6 jeunes participants ont pu rencontrer 2 représentants d'entreprises pour des conseils et de la mise en relation.

► Clause d'insertion

L'Agglomération favorise l'emploi et l'insertion (clauses d'insertion) au travers de sa commande publique ainsi que par le recours aux marchés d'insertion et de qualification professionnelle. (5 chantiers d'insertion)

ACTION EMBLÉMATIQUE

► Expérimentation Territoire Zéro chômeur de longue durée (TZCLD) sur le territoire :

L'objectif est d'accompagner les entreprises dans leurs projets de recrutement afin de pouvoir proposer un emploi à toute personne volontaire privée d'emploi qui réside sur le territoire d'expérimentation.

- Élection d'un élu référent pour le projet
- Participation au parcours « formation » du dispositif pour le déploiement sur le territoire.
- Appel à manifestation sur les 100 communes du territoire, étude des caractéristiques socio-économiques de chacune, et choix des communes d'Annezin et de Labeuvrière pour expérimenter la démarche.



247

offres détectées dont **184 offres** du « marché caché » c'est-à-dire non connues des partenaires du territoire



257

entretiens d'embauche générés
121 mises à l'emploi



20 983 h

d'insertion réalisées dans le cadre des marchés de l'Agglomération
64 personnes employées

20 961 h

d'insertion réalisées dans le cadre de l'octroi du fonds de concours aux communes
101 personnes missionnées

Dans le cadre de la convention qui s'est poursuivie malgré la crise sanitaire :



297

entreprises contactées et
76 diagnostics réalisés



81

accompagnements déclenchés
(dont 6 reportés en début d'année)

ACTION EMBLÉMATIQUE

▷ Valorisation des artisans du territoire : 14 cérémonies de remises du titre d'Artisan en Or (en entreprise) - la marque référence de l'artisanat des métiers de bouche dans la Région Hauts-de-France.



90

contacts avec des communes du territoire au cours de l'année sur des problématiques de commerce et/ou d'artisanat (63 appels, 27 rendez-vous)



130

contacts entreprises et/ou porteurs de projet

L'artisanat

La politique communautaire en faveur de l'artisanat repose sur une convention pluriannuelle conclue avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat pour le maintien et le développement des entreprises artisanales en milieu rural.



Signature de la convention avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat

Zoom sur 2021

- ▷ **Signature de l'avenant à la convention le 17 juin** - L'objectif consiste à mettre en place un programme partenarial en faveur du maintien et du développement de l'artisanat en milieu rural.
- ▷ **Atelier de sensibilisation à la réponse aux appels d'offres (programme partenarial en faveur du maintien et du développement de l'artisanat en milieu rural)** à Lillers le 18 novembre (15 inscrits)

Le commerce

La politique communautaire du commerce repose sur deux axes majeurs : la mise en œuvre d'une stratégie d'urbanisme commercial et la redynamisation des centres-villes et centres-bourgs pour renforcer le commerce de proximité.



Inauguration d'un commerce ayant bénéficié du dispositif « Commerç'en test » à Divion

Zoom sur 2021

- ▷ **Urbanisme commercial** : 34 communes ont délibéré pour soumettre à la CDAC les dossiers d'implantation supérieurs à 300 m²
- ▷ **Redynamisation des centres-villes et centres bourgs** : 2 commerces ont été ouverts grâce aux dispositifs de soutien co-financés par la Communauté d'agglomération
- ▷ **Attribution de fonds de concours « commerce »**: Burbure (création d'une agence immobilière)

ACTIONS EMBLÉMATIQUES

- ▷ Aides directes aux TPE impactées par la crise sanitaire :
 - Suivi des dispositifs d'aides exceptionnelles mis en place en 2020 (pour rappel 1268 dossiers instruits, 806 aides attribuées pour un montant total de 1 209 000€)
 - Création d'un dispositif de soutien aux salles de sports et activités de loisirs : 16 entreprises aidées pour un montant de 24 000 €
 - Aide aux communes pour la mise en place d'aides directes communales COVID (12 communes accompagnées)
- ▷ 3 Commissions départementales d'aménagement commercial (CDAC) + participation à la CDAC plénière
- ▷ Inauguration Commerç'en test à Divion et Boutique à l'essai à Bruay-La-Buissière et lancement de deux opérations à Lillers

L'Office de tourisme intercommunal de Béthune-Bruay

L'Office de tourisme intercommunal de Béthune-Bruay œuvre pour faire connaître, promouvoir et vendre les atouts du territoire auprès des habitants et des touristes.

En 2021, la politique touristique a été redéfinie avec de nouvelles ambitions autour de 4 enjeux principaux : l'identification du territoire comme destination touristique, l'accompagnement de projets et d'événements, la création d'offres insolites et innovantes et la volonté de faire du tourisme un levier économique. Pour ce faire, l'Office de tourisme développe 4 axes thématiques : les loisirs de pleine nature, la gastronomie et les terroirs, le tourisme culturel et le patrimoine et enfin le tourisme inclusif.



Échauffement avant le bain nordique à la piscine Roger Salengro de Bruay-La-Buissière. Crédit photo : office de tourisme de Béthune-Bruay

Zoom sur 2021

- ▷ Adaptation des actions aux nouvelles attentes des visiteurs et des habitants, au travers notamment d'animations et de visites originales et insolites destinées aux couples et aux familles.
- ▷ Promotion du territoire et commercialisation des visites et produits boutique au sein des espaces d'accueil à Béthune et Lillers et sur des outils numériques : visites patrimoniales virtuelles, vente en ligne sur le site Internet, développement de l'application « Diggy, par ici les secrets » qui permet de découvrir en vidéo les secrets du beffroi de Béthune et de l'histoire des charitables ou encore création d'expériences en réalité augmentée, « FanArtZone » pour redécouvrir la ville de Béthune autrement, via l'utilisation du smartphone.
 - L'Office de tourisme a également participé à la commercialisation d'hébergements du territoire sur la plateforme touristique régionale www.weekend-esprithautsdefrance.com.
 - Dans le même esprit, l'Office de tourisme a facilité la commercialisation d'établissements de restauration sur le site « dupotageralatable.com » qui propose des expériences culinaires sous forme de bons d'achat dans des restaurants responsables et soucieux de la provenance de leurs produits.
- ▷ Gestion de la taxe de séjour pour la Communauté d'agglomération. 132 486€ ont été collectés en 2021 contre 101 473€ en 2020. L'activité a repris en 2021.

ACTIONS EMBLÉMATIQUES

- ▷ **Édition de nouvelles brochures** : magazines touristiques saisonniers, agenda des vacances à chaque période de vacances scolaires (été, automne et hiver) et guide des loisirs handi-accessibles.
- ▷ **Commercialisation d'offres innovantes** : bains nordiques à la piscine Art Déco de Bruay-La-Buissière, « soirées apéros » au château de Ranchicourt et au Beffroi de Béthune, animation sophrologie dans des lieux patrimoniaux, lancement des VIP (Visites Imaginées pour Vous) avec la « privatisation » d'un guide conférencier pour le client.
- ▷ **Organisation du Gambrinus Fest #1**, le salon des bières artisanales de Noël en novembre à Béthune.



465 746

vues sur le site
www.tourisme-bethune-bruay.fr



57 054 €

les retombées de la commercialisation des hébergements via la plateforme Esprit Hauts-de-France sur le territoire.



8 050

le nombre de sollicitations reçues par l'Office de tourisme



20 125

visiteurs dans les accueils de Béthune et Lillers

Être au rendez-vous de la transition écologique et énergétique

La Communauté d'agglomération agit au quotidien pour préserver l'environnement et favoriser la transition écologique et énergétique. Et, depuis qu'elle s'est dotée de la compétence «eau potable», en janvier 2020, elle s'attache à préserver la ressource en eau et veille à la qualité de l'eau distribuée.



Deux camions de collecte de l'Agglo qui circulent avec de l'huile de friture

La collecte des déchets

L'Agglomération collecte les déchets tels que les ordures ménagères, les déchets recyclables, le verre et les déchets verts (d'avril à novembre) en porte à porte ou en points d'apport volontaire et entend les valoriser le plus possible. En parallèle, elle se charge des équipements nécessaires au bon fonctionnement du service et coordonne les 12 déchetteries du territoire à usage des particuliers et/ou des professionnels. La gestion des déchets représente le premier poste de dépenses : 35,1 M€ des dépenses totales de l'Agglomération.



208 667,75

tonnes de déchets collectés et traités



776,01 kg

de déchets collectés par habitant sur le territoire (toutes collectes confondues)



102,48€/hab.

coût des collectes tous déchets confondus

0%

pas de taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)

Zoom sur 2021

► Déchets verts

- Dans un souci d'harmonisation des compétences, l'Agglomération a déployé la conteneurisation de la collecte des déchets verts en porte à porte sur 28 communes à l'est du territoire soit environ 30 000 bacs ce qui permet de couvrir l'ensemble des communes. (Béthune et Bruay prévues en 2023)
- Les conditions météorologiques ont été favorables à une augmentation de plus de 13 000 tonnes sur la collecte des déchets verts (porte-à-porte et apport volontaire)

► Déchetteries

- Extension et sécurisation de la déchetterie de Haisnes-les-La-Bassée afin de réceptionner de manière satisfaisante les D3E (déchets électriques et électroniques).
- Mise en place d'un conteneur destiné à la collecte des pneus de vélo dans chaque déchetterie

pour favoriser leur valorisation et développer l'économie circulaire. Un partenariat avec La vie est belt a été signé le 15 avril - 745 pneus ont ainsi pu être valorisés en ceinture.

► Collecte des déchets ménagers

- 11 colonnes d'apport volontaire mises en place dans l'hyper centre-ville de Lillers

► Collecte du verre

- 90 colonnes d'apport volontaire ont été équipées de sondes de mesure de niveau

► Collecte de l'amiante

- L'Agglomération a été primée par la Mutuelle nationale territoriale pour son action de collecte de l'amiante. Ce prix national a mis en avant l'aspect innovant et de sécurité de cette initiative.

► Acquisition de véhicules et matériels

- Réception de 9 véhicules de collecte et 1 camion pour la rotation des bennes de déchetteries pour un montant de 1,8 M€ HT.

ACTIONS EMBLÉMATIQUES

- Expérimentation sur l'utilisation de carburant B100 (huile de friture régénérée) pour 2 camions de collecte.
- Mise en place de bacs roulants destinés au ramassage des déchets verts dans 28 communes situées à l'est du territoire



Salon annuel du réemploi et de la réparation

La prévention des déchets

La Communauté d'agglomération a pour ambition de prévenir et de réduire à la source la production de déchets sur l'ensemble du territoire communautaire.

En 2021, elle a développé des actions relatives aux thématiques du compostage domestique, du compostage collectif, de la lutte contre le gaspillage alimentaire, du zéro déchet, du réemploi et de la réparation, de la lutte contre les imprimés non sollicités et de l'éco-exemplarité à destination du grand public, des administrations et des acteurs économiques du territoire.

Zoom sur 2021

▷ Le compostage individuel

- 19 guides bénévoles actifs. 5 nouveaux guides ont été formés.
- 2 réunions du réseau des guides composteurs.
- 14 stands grand public animés.
- Partenariats avec les communes pour la distribution de composteurs lors de réunions publiques ou sur la base de conventionnement pour une distribution communale.

▷ Le compostage de gros volumes

- 95 « référents compostage », 25 formés
- 9 sites de compostage de gros volume installés.
- 55 sites de compostage partagé.
- 12 visites de contrôle sur sites.
- 1 opération de récolte et de tamisage du compost.

▷ Le gaspillage alimentaire

- 480 personnes sensibilisées à la lutte contre le gaspillage alimentaire par le biais de démonstrations culinaires.

▷ La lutte contre les imprimés non sollicités

- Distribution d'autocollants stop-pub

▷ Le réemploi et la réparation

- 6^{ème} édition du Salon du Réemploi et de la Réparation : 650 visiteurs et 73 réparations.

▷ Le don et la solidarité

- L'opération « collecte solidaire de jouets » a permis, grâce aux dons des agents, de distribuer des jouets aux enfants du conseil citoyen de Barlin.

▷ Eco-exemplarité de la Communauté d'Agglomération

- Gestion et modération de l'application « OKAZOU », (application de vente d'objets de seconde main entre les agents de la collectivité, elle est accessible depuis l'intranet de l'Agglomération) de la Give-Box, de la collecte de piles, téléphones portables.
- Sensibilisation des agents sur les thématiques de la pollution numérique, de l'alimentation locale et de saison, et des cosmétiques au naturel.



883

composteurs distribués
lors de 30 permanences



629

dons de jouets durant
la collecte solidaire



14 554

autocollants STOP PUB
distribués

ACTIONS EMBLÉMATIQUES

- ▷ Organisation de la 6^{ème} édition du Salon du réemploi et de la réparation à Houdain.
- ▷ Conventionnement avec les communes de Billy-Berclau et de Beuvry pour la distribution de composteurs aux habitants.
- ▷ Mise en place d'un dispositif de compostage au Château de Beaulieu (établissement hôtelier et de restauration) à Busnes.



Chantier écologique - utilisation de gravats issus d'un autre chantier pour la construction d'un nouveau bâtiment commercial.

L'économie circulaire

Les ambitions de la Communauté d'agglomération répondent à la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire. Dans ce cadre, elle a notamment inscrit dans le Contrat d'objectifs de territorialisation pour la troisième révolution industrielle (COTTRI), la réalisation de 8 actions s'inscrivant dans le champ de l'économie circulaire.

Il s'agit de faire du territoire un territoire résilient, engagé dans une démarche de transition vers une économie vertueuse qui préserve les ressources.

Zoom sur 2021

▷ **La collectivité s'est engagée en 2021 à répondre aux ambitions de la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire de 2020.**

Sa feuille de route a pour objectifs de :

- Porter une attention particulière aux spécificités du territoire pour développer une économie locale, vertueuse et qui préserve les ressources territoriales.
- Faire de la collectivité un facilitateur de l'innovation et de l'expérimentation en matière de réemploi et de recyclage, afin que le territoire soit source de solutions nouvelles.
- Changer de modes de consommation pour répondre à la fois à une attente sociétale et aux enjeux environnementaux par le biais de la prévention des déchets
- Engager des actions concrètes en lien avec les consommateurs-citoyens-usagers, en y intégrant un volet communication, sensibilisation et pédagogie et en réservant une attention particulière aux générations futures
- Adopter une politique ambitieuse en lien avec la stratégie déchets et contribuer à atteindre moins 15 % de déchets ménagers et assimilés à l'horizon 2031.

▷ **La Communauté d'agglomération a notamment choisi de s'engager sur des thématiques environnementales, économiques et sociales** d'avenir telles que les enjeux de la filière du BTP ; du réemploi, de la réparation et de la réutilisation ; de l'exemplarité de la collectivité dans sa commande publique ou encore de la sensibilisation des générations futures.

ACTIONS EMBLÉMATIQUES

- ▷ L'Agglomération a été lauréate de l'Appel à manifestation d'intérêt (AMI) lancé par l'ADEME pour la réalisation d'une étude de planification et de programmation « Matières ». Ojectif : étudier les flux de matière plastique, de déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E) et les flux de matières du BTP ainsi que de l'agroalimentaire. Cette étude doit permettre de construire des scénarios à l'horizon 2050 et de choisir le plus pertinent pour le déploiement d'une économie circulaire sur le territoire.
- ▷ 2 ateliers avec la direction du développement économique pour faire de la collectivité un « territoire démonstrateur plastique et économie circulaire ».
- ▷ Proposition de la réalisation d'une enquête sur les tendances de consommation plastique des habitants du territoire, dans le cadre du « challenge étudiant sur l'économie circulaire des matières plastiques » lancé par la Région Hauts-de-France. Quatre étudiants de l'IUT de Béthune ont répondu favorablement à la réalisation de ce projet.



Restauration des berges de la Lawe en caissons végétalisés

La gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI)

Au cours de l'année 2021, la Communauté d'agglomération a élargi sa compétence gestion des milieux aquatiques préventions des inondations (GEMAPI) contre le ruissellement, l'érosion des sols et les coulées de boue. Elle assure désormais le maintien du libre écoulement des eaux et restaure l'hydromorphologie et les écosystèmes sur environ 610 km de cours d'eau (contre 440 auparavant). Elle œuvre aussi dans la lutte contre les inondations par la création d'ouvrages et la gestion des systèmes d'endiguements. Pour cela, les élus ont acté la mise en place de la contribution GEMAPI qui permettra d'assurer un programme d'investissements sans précédent de 8 millions d'euros en 2022.

Zoom sur 2021

► La lutte contre les inondations

- Études géotechniques, topographiques, environnementales, réglementaires et de maîtrise d'œuvre sur 20 dossiers du programme d'actions de prévention des inondations (PAPI)
- Poursuite de la mission de réhabilitation des vis sans fin à Beuvry, de l'amélioration des écoulements de la Loïse amont à son exutoire, ainsi que de la gestion des eaux pluviales à Witternesse
- 2^{ème} tranche de requalification du Grand Nocq à Allouagne (PAPI), travaux de la zone d'expansion de crues de Verquin (PAPI), nettoyage et agrandissement du bassin de Fresnicourt pour un total de 1 080 325 € HT.

► **Les travaux d'entretien pour le maintien des écoulements** réalisés en 2021, sur 440 km de cours d'eau (faucardage et fauchage, élagage, abattage, intervention des associations d'insertion) pour un total de 1 782 390 € HT

► Les plans de restauration et d'entretien écologiques

- Poursuite des travaux de restauration et d'entretien sur le Guarbecque et ses affluents, sur la Lawe amont, la Loïse amont et leurs affluents, sur la Busnes et ses affluents, sur le Frênelet et sur la Loïse aval, dans le cadre de leur plan de restauration écologique et d'entretien respectif pour un total de 236 100€ HT

ACTIONS EMBLÉMATIQUES

- 2^{ème} tranche des travaux de requalification du Grand Nocq à Allouagne
- Pose de 7 abreuvoirs sur le bassin versant de la Lawe amont
- Restauration des berges de la Lawe en caissons végétalisés à Béthune au niveau de l'EHPAD



8

plans de restauration et d'entretien en application, sur environ 500 km de cours d'eau

2

grands chantiers de lutte contre les inondations (PAPI)
(Grand Nocq à Allouagne et ZEC de Verquin)



3 000

rats musqués capturés par les 2 piègeurs



248 000 m³

d'eau pouvant être stockés dans les 22 ouvrages de tamponnement du territoire



Ice-Pigging : une opération contre les eaux rouges

L'eau potable

La Communauté d'agglomération exerce la compétence « eau potable », depuis le 1^{er} janvier 2020. Elle assure notamment la protection et le suivi de la quantité et de la qualité de cette ressource. L'eau est un enjeu majeur au centre de toutes les problématiques économiques et sociales. Le développement du territoire dépendra de la maîtrise de la ressource en eau et de la mise en œuvre d'un réseau d'interconnexions permettant de desservir toutes les communes où l'eau viendrait à manquer en période de sécheresse ou en cas de pollution.



2000 km

de réseaux (hors branchements)
soit 950 km de réseau en Régie +
1050 km de réseau en Délégation
de Service Public



120 690

abonnés dont environ 50 000
en régie



Volume produit :

13,8 millions m³/an

dont environ 2 000 000 m³ achetés

Volume consommé :

10,4 millions m³/an

Les enjeux de cette compétence sont nombreux

- Gestion et maîtrise quantitative et qualitative de la ressource en eau
- Connaissance patrimoniale de la ressource, des ouvrages et des équipements
- Problématique sécheresse : à partir de la modélisation de la nappe et de sa connaissance patrimoniale, un outil prédictif sera élaboré permettant de faire une gestion dynamique sur le territoire et de donner un outil d'aide à la décision socio-économique.

Zoom sur 2021

- ▶ **Création d'une régie à autonomie financière** pour effet au 01/01/2021, afin de mieux contrôler l'équilibre financier de l'eau et de l'assainissement.
- ▶ **La Communauté d'agglomération exerce la compétence depuis le 1^{er} janvier 2020 et a récupéré les thématiques suivantes :**
 - Gestion de la ressource en eau potable : protection (DUP), suivi de la quantité et de la qualité, modélisation.
 - Distribution en régie et en DSP :
Production, distribution, création de branchements et compteurs, recherches de fuites, maintenance, ordonnancement
 - Pilotage et coordination des travaux (travaux d'investissement, de renouvellement, de branchements, compteurs)

ACTIONS EMBLÉMATIQUES



▶ Water For Tomorrow

La Communauté d'agglomération, partenaire du projet européen INTEREG « De l'eau pour demain » portant sur « l'adaptation de la gestion des ressources en eau au changement climatique ». À la clé : des financements complémentaires à ceux déjà obtenus de l'Agence de l'eau.

▶ Démarrage de l'audit délégué de services publics et optimisation de la régie

▶ **Traitement des eaux rouges à Gonnehem** (procédé innovant Ice-Pigging : des paillettes de glace sont injectées dans le réseau et poussées grâce à la pression de l'eau. En progressant dans le réseau, elles recueillent les particules présentes dans les canalisations, ce qui permet une extraction efficace des dépôts mobilisés) **et Douvrin** (procédé eau-air-eau : de l'air est introduit, par compression, dans les canalisations afin de créer une émulsion. Cette action permet d'éliminer les particules en suspension et de décoller les dépôts présents sur les parois de la canalisation).



Travaux bassins de stock age à Bruay-La-Buissière

L'assainissement des eaux usées et la gestion des eaux pluviales urbaines

La Communauté d'agglomération gère les eaux pluviales urbaines, l'assainissement collectif et non collectif des eaux usées.

L'objectif est de collecter, transporter et traiter les eaux usées avant le rejet vers le milieu naturel et ainsi de répondre à une exigence de qualité écologique des cours d'eau. L'enjeu pour la gestion des eaux pluviales est de réduire les inondations par ruissellement urbain.

Zoom sur 2021

L'Agglomération a mis en place et réalise le suivi de l'ensemble des rejets sur le réseau et les unités de traitement.

► Les unités de traitement

Dans le cadre de l'autosurveillance, des prélèvements sont réalisés sur les eaux entrantes et sortantes des unités de traitement de plus de 200 équivalents habitants (EH).

Des analyses sont réalisées sur les paramètres suivants : MES (quantité de matière organiques ou minérales), DBO5 (quantité de matière organique biodégradable contenue dans l'eau), DCO (consommation en dioxygène par les oxydants chimiques forts pour oxyder les substances organiques et minérales de l'eau), NH4 (teneur en formes ammoniacales dans l'eau), NO2 (teneur en nitrites de l'eau), NO3 (teneur en nitrates de l'eau), phosphore total, température et pH.

Un suivi du milieu récepteur est effectué 2 fois par an sur les systèmes d'assainissement de plus de 2 000 EH.

► Les déversoirs d'orage et/ou trop-pleins

141 déversoirs d'orage et trop-pleins de postes sont répartis sur le territoire. 37 sont autosurveillés dont 8 ont une charge de pollution organique supérieure à 600kg/j de DBO5. (La DBO5 est la quantité de matière organique biodégradable contenue dans une eau)

► Les travaux ou études

- Étude de fiabilisation des équipements d'autosurveillance : 62 188 € TTC
- Travaux de création d'un bassin de stockage/restitution à Béthune : 9 950 000 €HT (2021-2023)
- Travaux d'extension et de réhabilitation de réseaux d'assainissement eaux usées : 7 358 678 €TTC
- Travaux de réhabilitation de réseaux d'assainissement eaux pluviales en techniques classiques : 741 403 €TTC
- Travaux d'amélioration de réseaux d'assainissement eaux pluviales en techniques alternatives : 4 579 123 €TTC
- Travaux de création de deux bassins de gestion des eaux pluviales rue Wery à Bruay-La-Buissière : 2 550 000 €HT (2021-2022)

► Les contrôles

Les agents du service assainissement ont accès aux propriétés privées pour :

- Contrôler la qualité d'exécution du raccordement aux réseaux publics de collecte disposés pour recevoir les eaux usées domestiques et leur maintien en bon état de fonctionnement
- Procéder à la mission de contrôle des installations d'assainissement non collectif.



395 775 €

HT investis sur les réparations ponctuelles de réseaux.



262

contrôles de conception en assainissement non collectif dont 108 réhabilitations



741

contrôles de branchement aux réseaux d'assainissement collectif

1 809

contrôles de raccordement en domaine privé dans le cadre de ventes d'habitation.

ACTIONS EMBLÉMATIQUES

- Début des travaux de création d'un bassin de stockage/restitution d'un volume de 10 000 m³, pour le système d'assainissement de Béthune pour réduire les rejets du réseau unitaire aux milieux naturels par temps de pluie.
- Début des travaux de création de deux bassins de gestion des eaux pluviales rue Wery à Bruay-La-Buissière pour réduire le débordement des ouvrages d'eaux pluviales.
- Poursuite des études de maîtrise d'œuvre pour la création d'une station d'épuration d'une capacité de 15 000 équivalents habitants et d'un bassin de stockage et de restitution de 2 400m³ à Haisnes

Le Plan Climat Air Énergie Bruit

L'Agglomération pilote et anime des politiques en matière de transition écologique et énergétique. Son rôle est de mener des actions de lutte contre le changement climatique et les pollutions diverses (atmosphériques, sonores), en collaboration avec l'ensemble des parties prenantes en la matière : les directions communautaires, les collectivités, les acteurs publics et privés, la population. Le service s'appuie sur le Plan-Climat-Air-Energie-Territorial (PCAET) approuvé en mars 2020 et sur le Contrat d'objectifs de territorialisation de la troisième révolution Industrielle (COTTRI). Ce Plan Climat Air Energie Territorial incarne les ambitions stratégiques et opérationnelles d'ici 2026



70

communes adhérentes au service conseil en énergie partagé



9

états des lieux énergétiques présentés aux communes



1

Audit communal engagé et terminé



3

communes accompagnées pour 25 791 € de fonds de concours



Zoom sur 2021

► Le Contrat d'objectif de territorialisation de la troisième Révolution Industrielle (COTTRI)

- Dispositif contractuel conclu avec l'État, l'ADEME et le Conseil Régional des Hauts-de-France, pour une durée de 4 ans (2020-2024).

Ce contrat se structure en 11 objectifs contractuels et 25 opérations à réaliser. Il vise à soutenir les projets tournés vers la transition énergétique et contribuant à une économie plus vertueuse qui préserve les ressources.

► Démarche du Conseil en énergie partagée (CEP)

- Pour favoriser la transition énergétique de son territoire, la cellule de conseil en énergie partagée continue de se structurer pour accompagner les communes sur les différents leviers de réduction de consommation et de développement des énergies renouvelables. 70 communes (pour l'équivalent de 178 000 habitants) adhèrent volontairement au dispositif, soit 7 de plus qu'en 2020.

- L'état des lieux des fluides (énergie et eau) a été réalisé et présenté pour 9 communes supplémentaires. Pour faciliter l'action et obtenir des analyses thermiques comparables, la Communauté d'agglomération pilote depuis la fin d'année 2021 un accord cadre d'audits énergétiques pour le compte des communes adhérentes. Ces derniers peuvent être engagés dès signature de la convention pour permettre d'auditer un bâtiment prioritaire. Le 1^{er} audit a été réalisé sur le territoire de la commune de Divion (salle Carton).

La cellule CEP a aussi analysé des dossiers déposés dans le cadre du fonds de concours « transition énergétique – relance », permettant aux communes des changements de systèmes énergétiques. Enfin, les CEP ont assisté dès que nécessaire les communes dans leurs projets de rénovation.

► Le Fonds de transition énergétique (FTE)

Le FTE accompagne les ménages à revenus intermédiaires dans leurs travaux de performance énergétique. Les travaux prioritairement accompagnés sont l'isolation de la toiture, des combles et des murs, l'installation de systèmes de chauffage performants. Une aide a été créée pour les installations solaires thermiques (usages eau chaude sanitaire). 148 dossiers de rénovation ont pu être accompagnés, engendrant 230 186 € d'aides communautaires pour 1073 t eq CO2 économisés (soit les émissions totales de 153 personnes du territoire).

ACTIONS EMBLÉMATIQUES

- Etude «schéma directeur des réseaux de chaleur» lancée
- Attribution du marché Plan de Prévention des Bruits dans l'environnement
- Programme « Aère-toi » : action auprès des communes à poursuivre en 2022



Borne de recharge super rapide installée sur la zone Actipolis à Fouquières-Les-Béthune

LE SAVIEZ-VOUS ?

Artois Mobilités est le nom du syndicat mixte qui organise les mobilités sur les 150 communes des communautés d'agglomération de Béthune-Bruay, Lens-Liévin et Hénin-Carvin.

Le plan de déplacements urbains est conçu et mis en œuvre par Artois Mobilités. Il définit notamment l'organisation du transport des personnes et des marchandises. Tous les modes de transport sont concernés.

Le réseau de transports publics Tadao est exploité par la société Transdev. Il totalise 12 millions de kms parcourus chaque année.

- 3500 points d'arrêts
- 60 000 validations / jour
- 212 circuits scolaires

500 bus composent le réseau **Tadao** dont **180** circulent sur **notre territoire**. Certains sont « propres » et circulent à l'hydrogène, à l'électricité...

8 lignes Allobus proposent un service à la demande pour les secteurs moins densément peuplés.

D'autres services se développent : Klaxit et Karos pour le covoiturage, location véhicules longue durée, vélos à assistance électrique en libre-service, sans oublier le déploiement d'abris vélos sécurisés.

La mobilité durable

Les grandes orientations de la politique de mobilité s'articulent autour du déplacement des personnes, le déplacement des actifs sur le territoire et l'électromobilité sans impacter l'environnement.

L'Agglomération est en charge des questions relatives aux mobilités et assure la stratégie de mise en œuvre soit directement, soit par l'intermédiaire d'Artois Mobilités (Syndicat mixte des transports). Il s'agit là d'un enjeu incontournable pour le désenclavement et le développement du territoire.



Zoom sur 2021

- Élaboration de la stratégie en matière de mobilité sous la forme d'une feuille de route (10 thématiques stratégiques).
- Engagement avec l'AULA du schéma d'aménagement des pôles gare.
- Engagement avec les communautés de communes Flandres-Lys, Flandre intérieure, du Pays de Lumbres, la Communauté d'agglomération du Pays de Saint-Omer, la Métropole européenne de Lille et la Région d'une réflexion sur une solution de transport décarbonée et innovante afin de désenclaver la frange ouest de la métropole lilloise.
- Démarche d'analyses comparatives sur des expériences de mobilité, notamment en matière de transport à la demande solidaire (CC Somme Sud-ouest – CC Pays de Lumbres) et engagement de l'étude sur un parc expérimental d'écomobilité Béthune-Essars
- Poursuite du déploiement des infrastructures de recharge pour véhicules électriques suivant le schéma approuvé en conseil communautaire.
- Poursuite des démarches administratives de transfert de biens et de charges suite à la réalisation du Bus à haut niveau de service (BHNS).
- Participation aux groupes de travail mis en place par le SMTAG pour la révision du plan de déplacements urbains (PDU) et la révision de ses statuts.



31

bornes de recharges pour véhicules électriques en service

ACTIONS EMBLÉMATIQUES

- ▷ Inauguration de la borne de recharge super rapide sur ACTIPOLIS à Fouquières-Les-Béthune et participation au rallye de véhicules électriques ENEDIS
- ▷ Finalisation de la feuille de route en matière de mobilité



13 M€

de travaux générés dans les logements privés, financés à hauteur de 8M€ en 2021 dont 69% concernent l'amélioration énergétique



+ 2 M€

de crédits d'État délégués, attribués pour la réhabilitation thermique du parc de logements sociaux et 1.642 000 € de crédits agglomération



319

logements sociaux en réhabilitation thermique sur 8 communes : 2 042 000€ d'aides

L'amélioration énergétique de l'habitat

La Communauté d'agglomération est chargée d'élaborer et mettre en œuvre un programme local de l'habitat (PLH). Elle agit notamment au travers de la convention de délégation des aides à la pierre et intervient sur la transition écologique et énergétique par :

- l'aide à la construction de logements sociaux de qualité et performants énergétiquement
- les aides à l'amélioration des logements locatifs sociaux ou de propriétaires occupants sous réserve de performance énergétique ou d'utilisation de matériaux bio sourcés.

La Communauté d'agglomération intervient à la fois sur l'habitat public et privé.

L'habitat privé

Le pôle habitat privé, avec son service instructeur ANAH, conseille et oriente les particuliers pour l'obtention de financements nécessaires à la rénovation énergétique de leur logement. Ils sont aussi accompagnés gratuitement pour diagnostiquer, définir un projet et le financer par l'opérateur de l'Agglomération Citémétrie ou les conseillers France Rénov' sur le volet énergétique.

L'habitat public

Le pôle parc public gère les aides de l'État et de l'Agglomération pour le développement et l'amélioration des logements des bailleurs sociaux. Les missions essentielles consistent en l'instruction et le versement des aides de l'Etat et de l'agglomération.

Zoom sur 2021

- Instruction des dossiers pour la production de 92 logements sociaux et 33 démolitions sur 7 communes, représentant 451 578€ d'aides de l'Etat déléguées.
- 123 logements subventionnés pour des rénovations principalement énergétiques au titre de l'ERBM (1 230 000€) et 88 logements au titre des crédits du Plan de relance.
- Rencontres régulières avec les bailleurs sociaux pour le suivi de la programmation
- Suivi des subventions accordées (instruction des paiements/ report/ modification...)

L'agriculture durable et l'alimentation

La Communauté d'agglomération a validé son **Projet alimentaire territorial en 2019**. Il vise à mettre en place un nouveau système alimentaire local d'ici 2025 en impliquant l'ensemble des acteurs concernés : producteurs, distributeurs, transformateurs et consommateurs.

Plusieurs objectifs sont préconisés :

- Promouvoir et favoriser l'accès à une alimentation de qualité pour tous,
- Limiter l'impact des pratiques agricoles et alimentaires (production, transformation, distribution, consommation) sur l'environnement, la biodiversité, la santé et le climat,
- Cultiver l'identité du territoire, promouvoir le terroir et les spécificités locales,
- Maintenir et développer une agriculture attractive et rémunératrice sur l'ensemble du territoire.



Les familles du défi Alimentation positive en visite chez un producteur maraîcher bio.

Zoom sur 2021

Les actions du PAT ont répondu aux besoins des agriculteurs notamment en matière d'emploi ainsi qu'aux attentes des consommateurs qui souhaitent être orientés vers les productions du territoire. Les actions du PAT développées en 2021 ont créé de nouvelles passerelles entre producteurs et consommateurs de notre territoire.

▷ **Réalisation d'une étude sur la gestion prévisionnelle territoriale des emplois et compétences** : cette analyse prospective a permis de faire valider un plan d'actions pour répondre aux besoins d'emplois dans les fermes.

▷ **Consolidation du site « Ouacheterlocal.fr »** - nouvelle version en partenariat avec la Chambre d'Agriculture. Plus de 74 producteurs du territoire en circuits courts identifiés sur la plateforme.

▷ **Lancement du défi famille alimentation positive**

40 familles du territoire sont accompagnées et suivies dans leur objectif de consommer bio et local sans augmenter le prix du panier moyen des denrées alimentaires (organisation de visites de fermes, cours de cuisine, ciné débats...).

▷ **Le PAT a soutenu la mise en place d'outils de diversification pour rendre accessible aux consommateurs un produit local transformé en proximité**

Soutien et organisation des manifestations faisant la promotion de productions agricoles ancrées localement : ail de Locon, échalote de Busnes, éndive d'Haisnes, poireau de Verquin... (Ces productions participent à l'identité, à l'attractivité et au rayonnement du territoire.)

▷ **Accueil du label national « Bistrot de Pays » en vue de labelliser quelques établissements** de restauration et ainsi contribuer à la conservation et à l'animation du tissu économique et social en milieu rural.



9

établissements du territoire audités en vue du label «Bistrot de Pays».



651 399 €

de financements obtenus pour la création d'outils de diversification privés et publics : effet levier du PAT afin de permettre aux habitants d'accéder plus facilement aux produits locaux transformés.



140 000 €

consacrés aux actions du PAT (partenariats, prestations...)

ACTIONS EMBLÉMATIQUES

- ▷ Premier Comité local de l'alimentation le 14 septembre 2021 - 4 nouveaux signataires de la charte du PAT (Bio en Hauts-de-France, la SARL Le HALL, l'Association Nœux Environnement, l'association Béthune Capitale Régionale de la Bière). 90 participants
- ▷ Labellisation du PAT par le Ministère de l'agriculture en avril 2021 (niveau 2 : incluant les actions sur la restauration collective en accord avec les ambitions de la loi EGalim - États généraux de l'alimentation).
- ▷ Salon de l'offre alimentaire locale en octobre 2021 - 12 vendeurs - 30 acheteurs qui vise à soutenir pour 5 ans renouvelables, le déploiement sur le territoire, des projets dont le degré d'avancement permet la mise en œuvre d'actions opérationnelles.
- ▷ Rencontre entre les acteurs de la restauration (collective et traditionnelle) et des producteurs pour leurs approvisionnements en circuit court.



Animation zéro-déchet école de Vermelles

La sensibilisation à l'environnement

Animations en milieu scolaire

L'Agglomération sensibilise les élèves du territoire à la transition écologique et à la protection de l'environnement depuis de nombreuses années. Des interventions sont proposées sous forme d'animations sur les thématiques « environnement » et « nature ». Ces actions visent à développer chez l'enfant une attitude responsable et solidaire.

L'Agglomération accompagne également les structures qui souhaitent mettre en place des actions « développement durable » ou qui répondent à des demandes de labellisation (collèges, écoles, centre de loisirs).



Dans le cadre du programme pédagogique :

6692

élèves de 332 classes sensibilisés

29

classes ont suivi l'animation sur les déchets



Toutes actions de sensibilisation confondues :

7214

enfants sensibilisés

323

interventions

Zoom sur 2021

► Le programme d'animations pédagogiques

332 animations ont été réalisées et 6692 élèves ont été sensibilisés. 79 établissements se sont inscrits sur l'année scolaire 2020-2021 et 115 établissements pour l'année scolaire 2021-2022. Dans le cadre de l'animation sur les déchets, 29 classes ont pu visiter le centre de tri des déchets à Ruitz. Par ailleurs, le service a créé, en 2021, 4 nouvelles animations sur le zéro déchet et sur le compostage qui seront proposées en 2022 dans les écoles du territoire.

► Dans le cadre des animations hors programme pédagogique

Le service animations a accompagné 4 structures telles que les centres de loisirs du Sivom du Béthunois qui souhaitaient sensibiliser les enfants au gaspillage alimentaire ou encore le collège de Norrent-Fontes qui répondait à un dossier de labellisation éco-collège sur la thématique des déchets. Ainsi, 322 enfants ont pu être sensibilisés au cours des 16 interventions organisées.

► Les écoles éco responsables

Le service Animations accompagne depuis la rentrée scolaire 2021, 2 établissements dans un projet d'école éco-responsable : l'école Yann Arthus Bertrand de Rebreuve-Ranchicourt (150 enfants - 5 classes) et l'école Saint Christophe de Béthune (150 enfants- 5 classes).

► Journée « découvertes sport et Nature » à Géotopia

En septembre 2021, Géotopia a accueilli les élèves de 6^{ème} pour leur journée d'intégration. Le service Animations a réalisé les animations « nature » auprès des 620 jeunes collégiens.

ACTIONS EMBLÉMATIQUES

- Création de 4 nouvelles animations et publication d'un nouveau programme pédagogique
- Continuité des animations dans le cadre du programme pédagogique qui s'amplifie et connaît chaque année un succès grandissant.
- Lancement des projets écoles éco responsables dans 2 écoles : école Yann Arthus Bertrand de Rebreuve-Ranchicourt (école pilote) et école Saint Christophe de Béthune.

Geotopia, la Maison de la nature

La Maison de la Nature a été créée en 2008 par la Communauté d'agglomération pour sensibiliser et accompagner différents publics sur les thématiques de la découverte et de la protection de la biodiversité, du jardinage durable, de l'apiculture respectueuse de la nature et de l'astronomie.



Geotopia

Zoom sur 2021

En 2021, en raison de la crise sanitaire, l'équipement a connu une période de fermeture et les actions de sensibilisation du public aux thématiques « nature » ont été soumises à des jauges d'accueil limitées et au pass sanitaire.

► Animations proposées aux particuliers

Deux programmes d'animations saisonniers ont permis de réaliser plus d'une centaine d'activités de sensibilisation et des actions d'accompagnement auprès du grand public.

En période de fermeture de l'équipement, des publications éducatives ont été postées sur Facebook, et des animations ont été organisées en dehors de l'équipement.

► Animations auprès des groupes

1217 élèves du CP à la 6^e (dont 81 en situation de handicap) et 71 adultes en situation de handicap sont venus en groupe pour participer à des activités en lien avec leurs projets pédagogiques sur le développement durable.

► Développement de l'équipement

Outre la gestion régulière des espaces naturels, des jardins aménagés, du rucher et des abords paysagers de l'équipement, plusieurs aménagements légers attractifs et à vocation pédagogique ont été réalisés en régie.

Deux jeux de piste dans les jardins et deux parcours de découverte en zone humide ont été créés en interne pour les familles : « les jardins-refuges d'été », « les jardins-refuges d'automne », « à la recherche de Pipelette », « enquête au bord de l'eau ».

Deux parcours de découverte en zone humide ont également été créés en interne pour les scolaires : « Petit explorateur » et « Grand aventurier ».



2720

personnes (grand public et groupes) accueillies à la Maison de la nature



1689

participants aux jeux de piste et aux parcours de découverte créés en 2021



150

actions de sensibilisation réalisées (grand public et groupes)

ACTIONS EMBLÉMATIQUES

- Deux programmes d'animations saisonniers mis en œuvre.
- Un parcours d'interprétation créé et mis en service dans les zones humides ainsi que 4 livrets guides thématiques.
- Deux nouveaux jeux de piste thématiques valorisant la biodiversité des jardins et confortant les visites libres estivales et automnales (552 visiteurs).



La biodiversité et les écocardes

En 2010, dans le cadre de l'année de la biodiversité, de nombreuses actions ont été lancées et sont toujours d'actualité, preuve de l'intérêt porté par les communes. Depuis, de nouvelles interventions viennent en complément et visent à recréer des conditions propices à certaines espèces sensibles comme les chauves-souris, les rapaces nocturnes, la faune et la flore aquatiques.

Zoom sur 2021

► Les travaux pour la présentation et la valorisation de la biodiversité

- Opération en faveur de la biodiversité « 1000 arbres... » : 5000 arbres et arbustes plantés (5 opérations).
- Opération « plantations diverses » : 1 plantation.
- Opération « vergers conservatoires » : 5 vergers plantés + 2 restaurations (+ formation des équipes municipales).
- Restauration et plantation d'arbres têtards, 2 plantations et 1 restauration.
- Plantations « 1 million d'arbres en Hauts-de France », 1 plantation (550 plants).
- Opération « création de mares » : 2 mares créées.
- Opération « radeaux végétalisés » : 5 sites aménagés, soit 150m² de radeaux.
- Opération « combles et clochers » : 3 sites aménagés.
- Aménagement de gîtes pour la faune sauvage (chauve-souris, oiseaux et amphibiens),
- Conseils aux communes :
- diagnostics sanitaires d'arbres, inventaires faune, flore
- Opération régionale de commande groupée de plantations locales : Plantons le Décor.
- Opération « gîtes hivernaux » : 1 site aménagé.
- Aménagement d'hibernaculums. 1 hibernaculum en cours d'aménagement.
- Aménagement d'écuroducts. 1 écuroduct en cours au Parc d'Olhain.
- Installation de nichoirs chez les agriculteurs : les écocardes ont assuré la formation des volontaires, et aidé à la mise en place et au suivi de l'opération. 56 nichoirs fournis à 16 agriculteurs.
- Atlas de la Biodiversité Communale : réalisation d'ABC sur 3 communes de l'intercommunalité.
- Opération « Biodiversité dans les entreprises ». Travail avec 1 entreprise du territoire (gîtes à insectes).
- Diagnostic sanitaire de vieux arbres.

Les trames verte et bleue

L'année 2021 a été marquée par le démarrage des travaux à La Vallée Carreau. Dans le cadre de la Trame verte et bleue, l'Agglomération a entamé un chantier d'aménagement «éco-vertueux» sur ce site de 100 hectares à cheval sur les communes d'Auchel, Lozinghem et Marles-les-Mines. Le programme d'aménagement et d'embellissement prévoit de créer des liaisons entre les 3 terils de la Chaîne des parcs classés au Patrimoine mondial de l'UNESCO, de reconstruire des zones humides et des mares au profit des batraciens, reptiles, oiseaux..., d'aménager des entrées paysagères, de reconstruire des belvédères pour observer les espèces locales...



Plus de
6000

arbres et arbustes, fruitiers et têtards plantés



80

nichoirs installés en 2021 (agriculteurs et bâtiments communaux)



2

mares créées en 2021



4

diagnostics sanitaires sur 150 arbres

ACTIONS EMBLÉMATIQUES

- Sauvetage des faucons pèlerins
- Radeaux végétalisés
- Plan paysager « transition énergétique » : lauréat d'appel à candidature national

Améliorer le cadre de vie et agir pour la solidarité

Pour qu'il fasse bon vivre sur notre territoire, la Communauté d'agglomération met en œuvre des services au plus proche de ses habitants. Elle agit également pour favoriser la cohésion sociale et adapter son action aux besoins de la population et des communes.

D'après une enquête CSA,
90% des habitants
sont **satisfaits de vivre**
dans l'**agglomération!**

L'aménagement du territoire

Pour mener à bien sa compétence d'aménagement du territoire, l'Agglomération intervient à la fois sur les études urbaines et sur des opérations d'intérêt communautaire. Elle agit aussi en appui d'autres compétences (habitat, développement économique, ...). L'objectif est d'offrir un cadre de vie attractif pour les habitants en lien étroit avec les communes.



Zoom sur 2021

► Les études d'aménagement

- Schéma des voies d'eau : réalisation de la phase 2 consistant à arrêter des orientations d'aménagement par secteur (canal d'Aire, canal de la Lys et canal de la Haute-Deûle)
- Etude d'aménagement intégré de la Porte Est du territoire : poursuite de l'étude et sa phase 2 qui a consisté à proposer des scénarios d'aménagement multi-thématiques visant à matérialiser l'une des portes d'entrée de l'Agglomération. Ce type d'étude sera proposé à d'autres secteurs considérés comme porte d'entrée du territoire.
- Engagement de l'étude d'aménagement urbain du secteur Clémenceau-Joffrede Gaulle à Béthune et de l'étude d'opportunité pour la création d'une Cité de la Bière, tiers-lieu dédié à la filière brassicole du territoire.
- Etude du CAUE 62 de mise en sécurité et remise à niveau du Parc du Quinty à Beuvry, en lien avec la mise en tourisme avec les Charitables de Saint-Eloi.

► Les aménagements autour des gares : parking relais pour les usagers du train

- Pôle d'échange de Béthune-gare : ouverture du parking relais Nord et lancement des études du parking Sud de 250 places.
- Gare de La Bassée-Violaines : finalisation des études d'aménagement du parking et lancement des travaux de 112 places.
- Gare de Lillers : Reprise de l'étude pré-opérationnelle d'aménagement des parkings, parvis et cheminements doux. Engagement des démarches de négociation foncière avec la SNCF.

► Les opérations d'intérêt communautaire

- Ecoquartier des Alouettes (Bruay-la-Buissière) : poursuite de la commercialisation foncière
- Fosse 1 à Noeux-les-Mines : lancement des travaux de mise en sécurité et de sauvegarde du site inscrit aux Monuments Historiques et Patrimoine Mondial de l'UNESCO
- Site du Pays à la Terre à Billy-Berclau : poursuite des études préalables au devenir du site. Démarrage du chantier de déconstruction et de dépollution par l'Établissement Public Foncier Hauts-de-France. (chantier achevé au 2^{ème} trimestre 2022).
- Quartier de la Gare à Isbergues : poursuite de l'étude opérationnelle avec l'équipe de conception (diagnostics – enjeux) et des démarches d'acquisition de foncier auprès de la SNCF

► Engagement pour le renouveau du Bassin Minier (ERBM)

- Finalisation et livraison à la commune d'Houdain de l'étude d'aménagement intégré sur la cité de la Victoire étendue à la cité des Arbres et pilotage d'une étude complémentaire, financée par Maisons et Cités
- Reprise des 2 études intégrées à Bruay-La-Buissière – Cité Anatole France / Cité du Nouveau Monde 16.3



45

kilomètres de voies d'eau
(3 canaux)



3

cités minières
prioritaires ERBM

ACTIONS EMBLÉMATIQUES

- Ouverture du parking-relais Nord du pôle Gare de Béthune
- Schéma d'aménagement des voies d'eau 2022-2032
- Etude d'aménagement intégré de la Cité de la Victoire à Houdain au titre de l'ERBM



L'aménagement et le développement rural

La Communauté d'agglomération accompagne les communes de moins de 3500 habitants dans leurs projets d'aménagement et d'équipement. Elle pilote également le programme européen LEADER sur la Lys Romane dont l'objectif est d'agir sur la vitalité du territoire, et plus particulièrement sur le secteur rural.



1 859 630 €

de fonds de concours aux communes rurales



45

porteurs de projet renseignés / accueillis par l'équipe technique du GAL Leader



96 000 €

de FEADER supplémentaires pour le GAL Leader

Zoom sur 2021

▷ Études de faisabilité d'aménagement et développement rural

En 2021, trois études ont été lancées :

- Estrée-Blanche : requalification d'une ancienne friche commerciale et industrielle
- Mazinghem : réaménagement des espaces publics du centre village
- Robecq : requalification paysagère du centre-bourg dans le périmètre de l'Eglise et de la RD 937.

▷ Aide à l'équipement – aménagement des communes - Fonds de concours aux communes de moins de 3500 habitants

Près de 2 M€ de fonds de concours de l'Agglomération ont été attribués en 2021 pour accompagner les projets d'aménagement et d'équipement de 56 communes.

▷ Programme européen de développement rural - LEADER Lys Romane

Attribution de crédits complémentaires de 96 000 € à la maquette budgétaire du programme LEADER par la Région Hauts-de-France (montant global du programme LEADER : 1 326 000 €).

Programmation de 917 302,93 € de subventions FEADER en 2021.

Rencontre de 45 porteurs de projets dont 9 ont déposé un dossier complet.

Païement de 3 dossiers pour un montant total de subvention FEADER de 104 752,91 €.

NOUVEAUTÉ !

ACTION EMBLÉMATIQUE

▷ Mise en œuvre d'un **fonds d'urgence** destiné aux communes de moins de 1000 habitants afin de les **aider à financer** des petits travaux ou de l'achat de matériel répondant à **une situation d'urgence** : travaux ou remplacement d'un matériel ou d'un équipement défectueux, indispensables.

Les partenariats et les financements extérieurs

Il s'agit d'une mission transverse au service de la concrétisation des projets et programmes structurants du territoire. Parmi les actes marquants en 2021, à noter le démarrage de l'écriture du Projet de Territoire, la formalisation du CRTE et la mise en œuvre des dispositifs contractuels et financiers des partenariats techniques et territoriaux.

Zoom sur 2021

- Pilotage technique de l'élaboration du projet de territoire qui sera proposé à l'approbation des élus courant du 2ème semestre 2022, après une longue phase de concertation et de construction.
- Rédaction du Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) qui permet d'intégrer dans un document unique, qui nous lie à l'État, les axes stratégiques de développement de notre Agglomération pour aller vers un territoire durable économiquement, écologiquement et socialement.
- Coordination de la démarche « Agglo relance » au travers du programme d'actions « plan de relance » de l'Agglomération et de l'ensemble des projets communaux.
- Gestion des demandes de subventions publiques en faveur des projets de l'Agglomération et suivi des dispositifs contractuels qui s'y rapportent (dispositifs contractuels et financiers, politiques de droit commun de l'Etat, de la Région et du Département relevant notamment des mesures et directives spécifiques du Plan de relance).
- Pilotage du dispositif « Action Cœur de Ville » de Béthune-Bruay-La-Buissière.
- Élaboration de la convention d'adhésion du dispositif « Petites villes de Demain » avec les communes d'Auchel, Calonne-Ricouart et Lillers et mise en œuvre du programme .
- Gestion des partenariats institutionnels et techniques avec les instances d'ingénierie territoriales (la Caisse des Dépôts-Banque des territoires, l'Agence d'Urbanisme de l'Artois, l'Établissement Public Foncier du Nord-Pas-de-Calais, le Pôle Métropolitain de l'Artois...).

ACTIONS EMBLÉMATIQUES

- ▷ Engagement de l'écriture du Projet de Territoire de l'Agglomération et de l'ensemble des démarches qui s'y rattachent (élaboration du portrait de territoire, organisation des temps de concertation, d'arbitrage et de validation avec les élus, acteurs du territoire et habitants).
- ▷ Rédaction du CRTE, nouveau cadre global préconisé par l'Etat au titre du Plan de relance.
- ▷ Mise en œuvre du dispositif Petites Villes de Demain pour Auchel, Calonne-Ricouart et Lillers.

Le lancement du projet de territoire, une ambition collective et partagée



Les études, les travaux et les constructions d'équipements communautaires



Travaux de déchetterie

La Communauté d'agglomération assure la réalisation des équipements d'intérêt communautaire : de la définition du besoin jusqu'à la réalisation et la remise de l'ouvrage à travers 2 pôles :

- Le pôle bâtiment en charge de la construction et de la réhabilitation des équipements communautaires
- Le pôle voirie en charge de l'aménagement des zones d'activités, des travaux de réfection, des voiries d'intérêt communautaire

Zoom sur 2021

▷ PÔLE BÂTIMENT

▷ CULTURE

- **Chartreuse de Gosnay** : lancement des travaux de sécurisation, attribution des marchés
- **Église Gosnay - Unité d'Art Sacré** : réalisation des travaux du parking
- **Conservatoire de musique** : réalisation d'études de programmation en vue de la localisation des futurs équipements

▷ SPORTS

- **Dans le cadre de la réhabilitation des piscines** : notification d'un accord cadre maître d'œuvre (MOE) puis, lancement des études de MOE (diagnostics, AVP)
- **Piscine de Lillers** : lancement de la procédure de consultation des travaux et démarrage des travaux en urgence (étanchéité) en septembre 2021
- **Piscine de Béthune** : lancement de la procédure de consultation des travaux pour un démarrage des travaux en janvier 2022
- **Piscine de Hersin-Coupigny** : démarrage des études de MOE avec remise AVP prévue fin 2021 et une mise en travaux en 2023
- **Piscine Roger Salengro de Bruay-La-Buissière** : Pour la première fois en 2021, la piscine Art Déco se transforme en bassin nordique et accueille les nageurs pendant l'hiver.
- **CRAM** : poursuite de la construction du centre régional des arts martiaux à Verquin

▷ ENVIRONNEMENT

- **Déchetterie Ruitz & Béthune** : réalisation d'une plateforme de déchets verts et local déchets
- **Déchetterie Nœux-les-mines - Calonne-Ricouart** : réalisation des études de programmation de requalification et de mise aux normes

▷ AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

- **Aire gens du voyage à Isbergues** : réalisation des travaux de réhabilitation
- **Fosse 1 1bis à Nœux-les-mines** : réalisation des travaux de nettoyage/désamiantage et mise en sécurité du site

▷ DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- **CRITTM2A** : finalisation des travaux d'extension du bâtiment « pôle recherche batteries »



Piscine Salengro transformé en bassin nordique



Aire d'accueil des gens du voyage à Isbergues

Zoom sur 2021

▷ PÔLE VOIRIE

▷ MOBILITÉ

- **Parking TER nord Béthune** : finalisation des travaux, ouverture au public le 22 mars 2021
Pôle d'échange multimodal à Béthune (délégation au Syndicat mixte des transports) : le projet de mutualisation pôle d'échange du bus à haut niveau de service et parking TER doit être modifié. Le programme du parking TER a été revu et le Pôle d'échange BHNS sera relocalisé sur une autre parcelle
- **Parking TER de Douvrin** : procédure de consultation des travaux et démarrage des travaux en septembre 2021

▷ DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- **ZI de Ruitz** : réalisation des extensions de la zone ; études de maîtrise d'œuvre, lancement des consultations de travaux
- **Zone de Mazinghem** : réalisation des études avant-projet, étude de projet et lancement des consultations de travaux pour un démarrage prévu en 2022
- **Zone de La Clarence à Divion** : reprise et finalisation des études de maîtrise d'œuvre, lancement des consultations de travaux

▷ AMENAGEMENT ESPACE

- **Pôle Gare Isbergues** : démarrage des études de maîtrise d'œuvre suite à la désignation du maître d'œuvre en juillet 2021

▷ SERVICES AUX COMMUNES

- **Commune de Lambres-lez-Aire** : réalisation des travaux d'aménagement d'un carrefour et requalification de la rue Witternesse, réception travaux en octobre 2021
- **Commune de Guarbecque** : réalisation des travaux de requalification de la rue du petit Carluay ; effacement réseaux
- **Commune de Béthune (délégation de maîtrise d'ouvrage)** : requalification des avenues maréchal Juin et Lens ; réalisation de travaux devant le parvis de la gare et face à l'hôtel IBIS ; requalification du « dépose minute ».



Piscine de Béthune
2,7 M€

Piscine de Lillers
3,2M€



CRAM à Verquin
7M€

sur un investissement global de
18 500 000 millions d'euros HT

ACTIONS EMBLÉMATIQUES

- ▷ Mise en place du plan d'actions de réhabilitation des piscines de Lillers et Béthune et transformation de la piscine R. Salengro de Bruay-La-Buissière en bassin nordique
- ▷ Poursuite de la construction du Centre régional d'arts martiaux (CRAM) à Verquin



Développement des énergies renouvelables dans les équipements

L'entretien du patrimoine

Le patrimoine communautaire compte près de 100 bâtiments et équipements, 120 kilomètres de voiries et plus de 45 hectares de foncier.

Ainsi, la Communauté d'agglomération assure l'entretien, la rénovation, la sécurité, la mise en conformité des établissements recevant du public (ERP) et des équipements communautaires. Elle intervient également sur plusieurs communes, dans le cadre de services communs dans les domaines de la voirie, de l'éclairage public et des espaces-verts.



2,2 M€ HT

Coût des fluides du patrimoine communautaire

1,5 M€ HT

Coût d'entretien des bâtiments et ERP communautaires

0,8 M€ HT

Coût des travaux d'entretien des voiries d'intérêt communautaire

Zoom sur 2021

▷ Service du patrimoine bâti

- Plus de 3850 interventions techniques sur le parc de bâtiments par le biais d'une cinquantaine d'accords-cadres
- Mise aux normes du patrimoine suivant l'évolution de la législation et des commissions de sécurité (électricité, incendie, accessibilité)
- Recrutement d'un apprenti afin d'initier une étude des dépenses énergétiques du patrimoine
- Audits énergétiques des bâtiments pour définir la stratégie de rénovation énergétique du patrimoine bâti et développer les énergies renouvelables du patrimoine conformément à la réglementation en vigueur
- Déploiement du passage en LED de l'éclairage intérieur des bâtiments, installation de dispositifs économes dans les sanitaires pour réduire les consommations des fluides sur le bâti
- Étude interne pour le déploiement de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communautaires

▷ Service du patrimoine non bâti

Continuité du programme de rénovation et d'optimisation des réseaux d'éclairage public de la collectivité en (LED et dispositif de pilotage à distance)

- Entretien de voiries d'intérêt communautaire (purges, remplacement du revêtement de chaussées, de la signalétique verticale et horizontale)
- Enlèvement de près de 900 tonnes de dépôts sauvages
- Programme de géoréférencement des réseaux d'éclairage public finalisé (hors ligne BHNS)

▷ Services aux communes

Les services communs sont intervenus pour le compte des 35 communes dans les domaines de la voirie, de l'éclairage public et des espaces-verts.

Les 15 agents du service ont curé près de 25 kilomètres de fossés, préparé 13 kilomètres de voiries avant la pose des enduits, sont intervenus sur 2000 points lumineux d'éclairage public, ont tondu 65 000 m² de terrain et fauché près de 1300 kilomètres d'accotements routiers.

ACTIONS EMBLÉMATIQUES

- ▷ Travaux d'entretien et de rénovation en vue de contribuer aux économies d'énergie et d'améliorer la performance énergétique des équipements.
- ▷ Rénovation et optimisation des réseaux d'éclairage public de 6 zones d'activité pour un montant de 300 000 euros, subventionné à hauteur de 35 %.
- ▷ Passage en LED des luminaires intérieurs de deux antennes administratives.

L'urbanisme

L'instruction des autorisations du droit des sols (ADS)

Le service mutualisé d'instruction des autorisations du droit des sols est proposé à l'ensemble des communes membres de l'Agglomération. Au 1^{er} janvier 2021, 77 communes, regroupant 159 320 habitants, y adhéraient. En vue de simplifier les relations entre l'administration et les citoyens et d'assurer une meilleure qualité de services rendus aux administrés, et conformément aux objectifs réglementaires, l'année 2021 a été marquée par la mise en place du dépôt et de l'instruction dématérialisés des demandes d'autorisation d'urbanisme.

Zoom sur 2021

- Instruction des dossiers d'ADS
- Accompagnement des Maires et des porteurs de projets pour formaliser leurs projets (lotissements, implantations d'activités économiques, ...)
- Veille juridique et production de supports pour les communes
- Accompagnement des communes dans les procédures contentieuses
- Réalisation des visites de conformité à la demande des Maires
- Conseils aux services internes de l'Agglomération dans le cadre de l'élaboration de leurs projets de construction et d'aménagement

La planification de l'urbanisme

L'agglomération assure l'engagement, le suivi et la validation des procédures permettant l'évolution des documents d'urbanisme en cours sur le territoire. Ces documents (PLUI, PLU, Cartes communales) fixent les règles à respecter en matière d'aménagement et de construction. Les procédures engagées visent à permettre la réalisation de projets d'habitat ou de développement économique, voire d'infrastructures.

Au-delà du respect des contraintes réglementaires, l'objectif est de favoriser un aménagement du territoire cohérent et harmonieux.

Zoom sur 2021

- Évolution des documents d'urbanisme : finalisation de 11 procédures et poursuite de 17 procédures en cours.
- Poursuite des travaux préparatoires à l'élaboration du Plan local d'urbanisme intercommunal valant PLH (PLUI H)
- Instruction des déclarations d'intention d'aliéner au titre du Droit de préemption urbain (DPU) : 5328 DIA instruites
- 11 préemptions exercées par l'Agglomération ou les communes

ACTIONS EMBLÉMATIQUES

- ▷ Mise en service en décembre d'un guichet unique permettant aux administrés (particuliers et professionnels) des 77 communes adhérentes de déposer en ligne leurs demandes d'urbanisme (certificats d'urbanisme, déclarations préalables, permis de construire, d'aménager et de démolir).
- ▷ Organisation de formations pour les référents communaux dans le cadre de la mise en œuvre de la dématérialisation des procédures (17 sessions) et assistance.
- ▷ Mise en place d'un logiciel permettant un enregistrement et un traitement informatisé des déclarations d'intention d'aliéner (DIA).



77

communes adhérentes,
représentant plus de
159 320 habitants



6824

actes délivrés en 2021

+21%

Hausse du nombre d'actes
instruits par le service par
rapport à 2020



28

procédures de modifications
de PLU ou PLUI en cours ou
finalisées



+23%

Hausse de déclaration
d'intention d'aliéner traitées
par rapport à 2020



La politique de l'habitat

Habitat public et habitat privé

Dans ce domaine, l'Agglomération met en œuvre le Programme Local de l'Habitat et la convention intercommunale d'attribution de logements. Ainsi elle agit en faveur de la stratégie de développement de l'Agglomération, la lutte contre l'habitat indigne et la précarité énergétique, la production et l'amélioration de l'habitat pour adapter l'offre aux évolutions des besoins de la population.

La Communauté d'agglomération est également délégataire des aides à la pierre : crédits de l'État et de l'ANAH.

Zoom sur 2021

- Évaluation de la convention de délégation des aides à la pierre 2016- 2021
- Participation/animation aux groupes relogement NPNRU et ERBM
- Animation de la Conférence Intercommunale du Logement et de 6 groupes de travail sur l'élaboration du PPGDID (Plan partenarial de gestion de la demande de logement social et d'information du demandeur de logement social) et mise en place du système de cotation de la demande.
- Suivi de l'élaboration des CUS (convention d'utilité sociale) des bailleurs sociaux.
- Achèvement des études pré opérationnelles des OPAH RU sur 4 communes et engagement de la 3^e année du PIG habitat
- Instruction des demandes du permis de louer et suivi des procédures d'infraction



467

demandes d'autorisation de mise en location traitées et **50 infractions relevées**



144

dossiers de travaux d'adaptation du logement à la perte d'autonomie financés dans le parc privé

ACTIONS EMBLÉMATIQUES

- ▷ Modification de l'intérêt communautaire pour garantir les emprunts de programmes de logements pour public spécifique, au rayonnement intercommunal
- ▷ Financement de la pension de famille de St Casimir à Vaudricourt pour les personnes fragilisées
- ▷ Extension du Permis de louer à 7 communes pour un total de 19 communes concernées en 2021 par ce dispositif



L'accueil des gens du voyage

Conformément à la loi sur le droit au logement, l'Agglomération se doit de proposer des solutions de stationnement et d'habitat adaptés aux « gens du voyage ». Cette offre de service doit être en conformité avec le schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage 2019-2024, piloté par l'Etat et le Département.

Ainsi, à ce jour, 6 aires d'accueil permanentes sont en service à Béthune, Bruay-La-Buissière, Marles-Les-Mines, Noeux-Les-Mines, Isbergues et Lillers. 3 autres aires doivent être construites sur le territoire.



77%

Taux d'occupation des aires d'accueil permanentes
108 familles accueillies en moyenne chaque mois



240 791€

d'aides financières de l'État (ALT2) pour la gestion quotidienne des **6 aires d'accueil** de l'Agglomération



96 043,50€

de subvention dans le cadre du plan de relance pour la réhabilitation lourde de l'aire d'accueil permanente d'Isbergues

Zoom sur 2021

- Mise en œuvre de la politique communautaire en matière d'accueil des gens du voyage en supervisant le fonctionnement des aires existantes.
- Gestion au quotidien en appui du prestataire et de l'agent d'accueil de l'aire de Lillers, gestion administrative et statistique.
- Contrôle de la gestion assurée par le gestionnaire, passage hebdomadaire sur les aires d'accueil, vérification de la conformité des services fournis.
- Accompagnement des occupants des aires afin de dégager des solutions adaptées à leur mode de vie notamment pour ceux en voie de sédentarisation.
- Lutte contre les installations illicites sur le territoire, mise en place d'un échange hebdomadaire avec les services de la sous-préfecture afin d'identifier les groupes, travail de médiation sur les terrains.
- Piloter la création des nouvelles aires pour répondre au schéma départemental, ainsi que la rénovation et l'amélioration des équipements existants.

ACTIONS EMBLÉMATIQUES

- ▷ Réouverture de l'aire d'accueil d'Isbergues après les travaux de mise aux normes et d'amélioration des conditions de vie (8 emplacements dont un PMR, locaux sanitaires individuels, local d'accueil, dispositif de contrôle d'accès, système de télégestion et de vidéoprotection).
- ▷ Renouvellement du marché de gestion et d'entretien des aires d'accueil.
- ▷ Médiation avec les groupes en stationnement illicite ; Mise en place depuis septembre 2021, d'un protocole de rencontre des groupes de voyageurs en stationnement illicite sur le territoire.
- ▷ Au terme d'études prospectives effectuées par l'État et d'une concertation en Conférence des maires en septembre 2021, la commune de Houdain a proposé la création d'une aire de grand passage de 200 places jumelée à une aire permanente d'accueil de 20 places (les études réglementaires sont en cours).

L'archéologie

L'Agglomération, au travers de sa direction de l'archéologie, assure trois missions principales :

- **Archéologie préventive suivant habilitation ministérielle pour des projets d'aménagement : diagnostics puis fouilles éventuelles et développements scientifiques**
- **Archéologie territoriale : travaux scientifiques liés à la carte archéologique du territoire, études d'éléments historiques, sollicitations ponctuelles, développements scientifiques présentés dans le dossier d'habilitation 2020,**
- **Médiation : transmission des résultats des diagnostics, fouilles et travaux scientifiques lors de conférences, expositions notamment dans le cadre des Journées européennes de l'archéologie et journées européennes du patrimoine.**



Pieux en bois découverts en bordure de La Blanche

Le diagnostic de la ZEC de Gosnay, démarré en juin 2021, a permis de découvrir en bordure de La Blanche, sur environ 200m, un important réseau de pieux en bois parfaitement préservés.

Datés au carbone 14 entre le VI^e et le IX^e siècle, ils suggèrent l'existence d'un important aménagement de berge au Haut Moyen-Âge.

Le diagnostic archéologique réalisé sur le site de la future zone d'expansion des crues de Gosnay, a permis de mettre en évidence une occupation quasi continue depuis la Préhistoire jusqu'à nos jours.



2

prescriptions de fouilles suite à des diagnostics



Plus de
700

visiteurs à une sortie culturelle sur le thème de l'archéologie

Zoom sur 2021

▷ L'archéologie préventive

Neuf diagnostics sur près de 40 hectares. Les 9 rapports ont été rendus : 5 correspondaient au dossier PAPI-Zone d'expansion de crue, porté par l'agglomération et les 4 autres à des projets portés par des aménageurs privés pour des lotissements.

Deux de ces opérations ont permis des découvertes (nécropole mérovingienne à Billy-Berclau et Préhistoire à période Moderne à Gosnay, « grande ZEC »).

En termes de fouilles, la direction est intervenue dans la zone industrielle de Ruitz sur un site d'occupation allant de la protohistoire à la période romaine. Une fouille a été réalisée pour la ZEC de Verquin par l'opérateur Archéopole. La rédaction des rapports de fouilles antérieures s'est en parallèle poursuivie.

▷ L'archéologie territoriale

La direction a dû intervenir en urgence à Béthune et Locon sur des découvertes archéologiques fortuites.

Elle poursuit la rédaction d'une synthèse globale des fouilles sur le Mont Sainte-Marie de Gosnay, qui sera exploitée dans le cadre du Programme collectif de recherche (PCR) avec l'Université et la ville d'Arras sur les « établissements religieux ».

L'équipe participe à deux autres PCR consacrés à l'habitat protohistorique et aux fortifications.

▷ Médiation

La participation de la direction est désormais bien intégrée dans le calendrier national avec les Journées Nationales de l'Archéologie et les Journées Européennes du Patrimoine. Malgré le contexte sanitaire, elle a pu accueillir 120 personnes à la visite des fortifications de Béthune et 250 personnes sur les opérations de fouilles (Verquin, Ruitz) pour les JEP. Elle a monté une exposition en mai-juin à Labourse en collaboration avec l'Inrap, consacrée aux découvertes du site « LogisterrA26 » pour 400 visiteurs (dont 300 scolaires).

De même, « Kijno l'archéologue », projet mené avec la direction de la culture, a proposé un atelier partagé de savoir-faire commun qui a permis d'accueillir 12 classes du territoire. Le but étant de montrer aux enfants les gestes de l'archéologue et les informations que nous apportent les objets dans leur contexte. Les élèves s'initient à l'archéologie avec les bacs de fouille et des outils adaptés.

ACTIONS EMBLÉMATIQUES

- ▷ Deux diagnostics archéologiques ont permis des découvertes intéressantes : nécropole mérovingienne à Billy-Berclau et site occupé de la Préhistoire à la période Moderne à Gosnay.
- ▷ Plusieurs participations à des colloques et 3 articles publiés, ont permis à la direction de mettre en avant ses compétences scientifiques et la valeur patrimoniale de notre territoire.
- ▷ 5 diagnostics réalisés pour permettre la création de ZEC dans le cadre du programme de lutte contre les inondations

Le développement culturel

La Communauté d'agglomération s'attache à faciliter l'accès à la culture pour tous et à favoriser l'épanouissement des habitants. C'est à travers les équipements culturels communautaires (Labanque, la Donation Kijno, le conservatoire de musique et danse, l'Unité d'art sacré) et des dispositifs d'aide et de soutien (subventions aux acteurs culturels, Contrat local d'éducation artistique-CLEA, fonds de concours médiathèque) que l'Agglomération répond à cet objectif.



cum jubilo à Lillers

Le soutien au secteur du livre et de la lecture

Zoom sur 2021

- L'agglomération a aidé 9 communes pour l'acquisition de fonds documentaires ou l'informatisation de bibliothèques pour un montant de près de 50 000 €.
- 24 animations dans les bibliothèques du territoire dans le cadre du festival médiéval.



Spectacle jeune public - Labanque

Labanque

Zoom sur 2021

- En raison de la crise sanitaire, l'équipement a subi une fermeture sanitaire jusqu'au 19 mai. Le planning des expositions a dû être remanié et les expositions reportées.
- Labanque a accueilli simultanément deux expositions : Nicolas Guiet présentait ses créations « picturalo-sculpturales » qui renouvellent le regard du visiteur sur l'architecture ; Les Pas Perdus ont pris possession des espaces, avec humour et excentricité en créant une immense guirlande de meubles traversant les murs.
- Labanque a également partagé sa démarche entreprise dans le cadre de Lille Métropole 2020 – Capitale mondiale du design. Le projet (Proof of concept ou POC) était consacré à l'amélioration du confort de visite.
- Labanque a diffusé les deux premiers épisodes de sa websérie éponyme. Deux enfants du territoire ont incarné les rôles principaux aux côtés du comédien Dominique Thomas. La série met en scène deux enfants souhaitant braquer Labanque...
- Les Pas Perdus se sont installés à la Chartreuse des Dames de Gosnay pour réinventer l'histoire de ce lieu emblématique. Ils ont créé une œuvre éphémère Le Jardin à la Gosnaise présentée pour les Journées européennes du Patrimoine.
- Artiste du paysage, Gilles Bruni a débuté sa résidence à l'été 2021 sur la thématique des cours d'eau. Il a effectué des repérages sur le territoire et a choisi de suivre la Lacquette.



56

bibliothèques et points lecture



24

animations thématiques en bibliothèque sur le festival médiéval



139

animations (visites, ateliers, événements) au Labanque



4821

visiteurs



6939

vues sur la chaîne Youtube



Hanatsu Miroir chez Kijno



32

classes ont bénéficié de projets pédagogiques se déroulant sur plusieurs mois et accompagnés par des artistes et des professionnels d'autres disciplines (archéologie)



Environ
600

enfants ou jeunes investis dans les projets du CLEA



1110

élèves au Conservatoire



62

enseignants au Conservatoire

Donation Kijno

Zoom sur 2021

- La programmation tous publics a été très dense compte tenu du report de toutes les manifestations annulées en 2020 en raison de la crise sanitaire. Neuf manifestations concentrées à partir du printemps 2021 ont ainsi été proposées et ont touché 1193 personnes.
- Le projet « Kijno Archéo, explorer le monde, explorer mon patrimoine » a reçu le soutien financier de l'État et a été proposé à 30 enfants des quartiers « politique de la ville » : visite de la Donation, atelier d'archéologie, visite d'une fouille et de sites historiques, ateliers de théâtre et d'arts plastiques de septembre 2021 à janvier 2022.

Unité d'Art Sacré – Eglise de Gosnay

Zoom sur 2021

- 4 concerts ont été organisés qui ont réuni 315 personnes. Une résidence d'artiste concernant l'ensemble musical hémiola a également eu lieu. Des visites guidées du lieu ont été organisées durant l'été.

Contrat local d'éducation artistique - CLEA

Zoom sur 2021

- 50 structures dans 25 communes s'étaient inscrites pour travailler avec les 5 artistes sélectionnés de janvier à juin et de septembre à janvier sur le thème « éprouver la matière, éprouver le récit ».
- Les projets mis en œuvre répondent aux objectifs de l'éducation artistique et culturelle basés sur 3 piliers essentiels que sont : la rencontre avec les créateurs, la pratique artistique et la fréquentation des œuvres.

Conservatoire communautaire de musique et de danse

Zoom sur 2021

- Le conservatoire a développé ses actions sur le territoire (master-classes, concerts de restitution, semaine consacré à des familles d'instruments) et a poursuivi son travail de collaboration avec les structures existantes sur le territoire.
- Le conservatoire a accueilli 757 élèves en musique et 402 en danse répartis sur 7 sites à Béthune et Bruay-la-Buissière.

ACTIONS EMBLÉMATIQUES

- ▷ Engagement d'une étude sur le livre et la lecture
- ▷ Le démarrage des actions hors-les-murs (résidences d'artistes dans les communes) pour favoriser les animations culturelles sur le territoire, en dehors des équipements
- ▷ Le projet « Kijno Archéo, explorer le monde, explorer mon patrimoine »

Le sport

La Communauté d'agglomération mène une politique volontariste pour développer la pratique sportive de loisirs ou de compétition. À travers des équipements présents sur tout le territoire, elle met en place de nombreuses animations et apporte son soutien aux diverses activités.



Opération « J'apprends à nager »

Les équipements aquatiques

Outre le démarrage du plan de rénovation des piscines, l'orientation principale est l'apprentissage de la natation scolaire.

Zoom sur 2021

▷ Accueil de tous les publics

Les 6 piscines communautaires (Auchel, Barlin, Divion, Hersin-Coupigny, Lillers et Nœux-les-Mines) sont ouvertes toute l'année. La piscine communautaire située à Bruay-La-Buissière a été ouverte du 1^{er} mai au 12 septembre.

▷ Apprentissage de la natation

Pendant le temps scolaire, l'Agglomération assure la gratuité des entrées aux écoles dans ses piscines, et met à disposition de l'Éducation Nationale 84 créneaux par semaine. Ces créneaux permettent l'enseignement de la natation par les professeurs des écoles assistés des MNS communautaires. En dehors du temps scolaire, les MNS communautaires organisent des séances de leçons ou de perfectionnement pour enfants (47 par semaine) et encadrent l'opération « J'apprends à nager » au profit des enfants et parents des quartiers prioritaires Politique de la Ville

▷ Développement des animations aquatiques effectuées par les maîtres-nageurs sauveteurs (MNS)

41 animations par semaine ont été assurées pendant le temps scolaire.

Loisinord

Située à Nœux-les-Mines, la base de loisirs de Loisinord est un lieu repéré pour ses activités sportives, touristiques, ludiques et de détente.

Ce site est basé sur deux anciens terrils reconvertis : l'un en piste de ski artificielle : le stade de glisse. Il offre la possibilité de pratiquer du ski alpin, du snowboard et de la luge. L'autre en lac artificiel : le stade nautique. Un parc de promenade urbain de 23 ha autour d'un plan d'eau où les pratiques du téléski nautique et du wakeboard sont prisées.

Zoom sur 2021

16200 adeptes ont pu s'exercer sur les différentes activités nautiques et/ou de glisse en toute sécurité. Les actions sportives contribuent à la lutte contre la sédentarité des usagers à la fois dans le cadre de la politique Sport-Santé « post-Covid » et de la politique sportive promotionnelle « Terres des Jeux 2024 ».



42 529

scolaires



61 761

entrées payantes pour des séances publiques ou animations diverses



13 428

adhérents de clubs sportifs



250

séances d'apprentissage pour les scolaires



Raid agglo à la base nautique


9000
visiteurs


420
participants au Raid Agglo

La base nautique communautaire de Beuvry

L'Agglomération y propose tout au long de l'année différentes activités nautiques (canoë, kayak, paddle) et terrestres (tir à l'arc, sarbacane, carabine laser, disc-golf, course d'orientation, VTT et escalade).

Zoom sur 2021

- ▷ **Accueil des personnes en situation de handicap** : accueil gratuit dans le cadre de la charte handicap
- ▷ **Scolaires** : Encadrement du public scolaire, du grand public et associations
- ▷ **Centres de loisirs** : accueil de 1500 personnes

Le stade communautaire d'athlétisme de Bruay-La-Buissière

Le stade communautaire d'athlétisme accueille un large panel d'utilisateurs : du promeneur désireux de découvrir un équipement sportif classé Art Déco au champion international d'athlétisme en passant par les utilisateurs en situation de handicap, les scolaires, les pompiers et les jeunes pousses des différentes associations. Cet équipement reçoit des compétitions de tout niveau et se positionne comme l'un des plus beaux stades de France.

Zoom sur 2021

5 compétitions notamment les championnats régionaux d'athlétisme (900 athlètes, juges et entraîneurs)




300

personnes initiées et encadrées
à la pratique du parapente

La base aérienne ultra-légère

L'Agglomération possède une base aérienne ultra-légère à la ferme de Bajus. Les activités école parapente, simulateur de vol parapente en réalité virtuelle, prise de vue en drone, micro-fusée y sont pratiquées pour le grand plaisir des joueurs et visiteurs..

Zoom sur 2021

123 jeunes issus des services jeunesse des communes du territoire ont été accueillis à la ferme de Bajus pour les séjours scientifiques de pleine nature.

L'équi-handi à Saint-Venant

L'équi-handi permet aux personnes en situation de handicap de profiter des bienfaits du contact avec les chevaux. Dans le cadre de la charte handicap pour les établissements spécialisés implantés sur le territoire, la Communauté d'agglomération en assure la gratuité.



Zoom sur 2021

- ▷ L'acquisition d'une jument d'attelage
- ▷ L'organisation de la Journée Sport adaptée le 16 novembre 2021.
- ▷ La participation à la journée de clôture du festival « les petits bonheur ». Environ 150 enfants accueillis.
- ▷ La réflexion sur l'organisation de journée dans le cadre des JO 2024 avec « Terre de Jeux 2024. »



1147

enfants accueillis

1480

adultes accueillis

22

chevaux à l'équi-handi

Les centres d'initiation multisports

L'objectif de ces centres est de donner à l'enfant le goût des activités sportives. L'enseignement dispensé dans chaque centre fait partie d'une progression pédagogique et débouche sur une évaluation individuelle de chaque enfant. Les centres d'initiation multisports sont ouverts à tous les jeunes âgés, de 6 à 14 ans, des communes de la Communauté d'Agglomération.

Zoom sur 2021

- 120 enfants accueillis dans les 12 communes accueillant les centres d'initiation multisports.
- 3 sports au choix proposés par centre à l'année (Athlétisme, badminton, basketball, escrime, handball, hockey, kin-ball, lutte, tennis de table, tir à l'arc).
- 1 séance par semaine proposée

Le Rand'Agglo

Devant l'engouement suscité par la pratique des sports de nature, la Communauté d'agglomération a étendu l'intérêt communautaire en matière d'actions en faveur de l'aménagement et du développement sportif, aux activités des sports de pleine nature.

Zoom sur 2021

2 Rand'Agglo ont été organisés en 2021 au départ de Noyelles-Les-Vermelles et de Lespesses.



ACTIONS EMBLÉMATIQUES

▷ Opération « J'apprends à nager » :

Mise en place pendant les vacances scolaires de la Toussaint pour les enfants du Programme de réussite éducative (9 sessions, 1 010 séances de natation). La volonté est que chaque jeune se familiarise avec l'eau et puisse acquérir les bases de la natation.

▷ Le Raid'Agglo a connu un franc succès pour sa 9^{ème} édition à la base nautique de Beuvry. Au programme : canoë, course d'orientation, VTT et course à pied avec 2 formules proposées : Un Raid'Élite pour les raideurs avertis et un Raid'Famille pour les amateurs de triathlon.

▷ La Rand'Agglo propose des rando pédestres de 5, 10 et 15 kilomètres 4 fois par an. Depuis la création de la Rand'Agglo, en 2010, 45 circuits de randonnées ont été créés.

L'aménagement de sentiers pédestres, les itinéraires cyclotouristiques et l'aménagement fluvestre

L'Agglomération met en œuvre les projets liés à l'aménagement, la valorisation, l'entretien des circuits de randonnée pédestre et itinéraires cyclotouristiques sur le territoire.



Travaux d'aménagement véloroute du canal d'Aire

Zoom sur 2021

▷ Randonnée pédestre – aménagement et entretien des sentiers

Intervention des associations (Aviee, Noeux Environnement et Chemin vers l'Emploi) réparties par secteur géographique (Bruaysis, Béthunois et Lys Romane) pour l'entretien des 84 circuits pédestres du territoire : balisage, fauchage, débroussaillage, petits aménagements.

Ces missions représentent sur 2021, 12 695 heures d'insertion (hors encadrement).

▷ Rando-fiches et labellisation

Réalisation de 6 nouvelles rando-fiches en 2021 afin de valoriser des sentiers labellisés par la FFRP (51 fiches produites depuis 2018).

Reconduction de 6 circuits pédestres à la labellisation FFRP pour 5 ans

Intégration de 2 circuits de marche nordique au réseau de sentiers (PDIPR)

– Mont-Bernenchon et Burbure

▷ Relais d'information Rando (RIS)

Implantation d'un relais info-rando sur la commune de St Venant

▷ Promotion-animation du réseau de randonnée

Accueil de l'évènement Road to Rome – start again en juin 2021 sur la Via Francigena – GR 145 à Amettes

Dépôt au ministère de la Culture d'un dossier de soutien à la candidature UNESCO de la Via Francigena

▷ Aménagement fluvestre « véloroute du Canal d'Aire » - phase 2

Démarrage des travaux d'aménagement de la « seconde tranche fluvestre le long du Canal d'Aire à La Bassée entre Mont-Bernenchon et Isbergues » de 14 km et intégration d'une portion de 500m sur le canal de la Lys à Saint-Venant.

Etude de faisabilité technique d'une passerelle piétonne et cyclable permettant le franchissement du Canal d'Aire entre Béthune et Annezin au niveau de la rue du halage.

▷ Eurovélo n°5

Etude d'itinéraires de l'EUROVELO 5 en concertation avec les communes pour la traversée de Bruay-La-Buissière et de Béthune

▷ Réseau points-nœuds

Promotion du réseau points nœuds « Vallée de la Lys et Monts de Flandre » par l'Office de tourisme Intercommunal.



51

rando-fiches à disposition du public



800 km

de linéaires entretenus au cours de l'année par les 3 associations



14 km

en cours d'aménagement le long du Canal d'Aire en voie verte

ACTIONS EMBLÉMATIQUES

- ▷ Adhésion de l'Agglomération à l'Association Européenne de la Via Francigena (GR 145)
- ▷ Intégration de 2 circuits de marche nordique du territoire au réseau départemental des Itinéraires de Randonnée
- ▷ Lancement des travaux pour la phase 2 d'aménagement de la véloroute du canal d'Aire (14 km) de Mont-Bernenchon à Isbergues

La cohésion sociale avec la Politique de la Ville et le renouvellement urbain

La Communauté d'Agglomération co-pilote avec l'État la mise en œuvre de la Politique de la Ville. Le Contrat de Ville signé en 2015 a été le point d'ancrage des actions dans les communes concernées. L'ambition vise à sortir, des difficultés constatées, les habitants des quartiers fragiles (21 quartiers dont 16 quartiers prioritaires de la Ville (QPV)).

Zoom sur 2021

- ▷ **Coordination de la programmation annuelle 2021.** 6 931 463 € de dépenses cumulées au profit des QPV (sur les 141 projets déposés, 122 actions ont été soutenues au titre des crédits de l'Agence nationale de la cohésion des territoires). Les thématiques relevant de la réussite éducative, du renforcement du lien social et de l'insertion socio-professionnelle des habitants des quartiers prioritaires mobilisent 72% des crédits de la programmation (69% en 2020).
- ▷ **Mobilisation du Fonds de cohésion sociale 2021 pour accompagner les projets :** Une enveloppe de 92 000 € a permis de soutenir 22 projets.
- ▷ **Les Fonds de concours « Politique de la Ville » ou Fonds de concours structurants en QPV** 169 541 € ont été attribués à 3 communes au titre du Fonds de concours spécifique à la Politique de la Ville en 2021 (Divion, Bruay et Hersin-Coupigny).
- ▷ **Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) :** la Communauté d'agglomération a coordonné avec l'État la première revue de projets du PNRU qui concerne les quartiers du Mont-Liébaud à Béthune et le Centre à Bruay-La-Buissière. Le déploiement opérationnel a notamment été activé en 2021 via différentes maîtrises d'ouvrage : dépôt du permis de construire par l'ANCT pour l'équipement boulevard des États-Unis à Béthune, mission de maîtrise d'œuvre sur les espaces publics à Bruay, commissions de relogement des ménages impactés par les démolitions des résidences Artois et Alsace à Bruay, ...



1,9 M€

de crédits ANCT (État) ont été accordés pour la programmation 2021 du Contrat de Ville (fonds exceptionnels « quartiers d'été » de l'ANCT inclus)



141

projets déposés
122 actions soutenues
financièrement à la
programmation 2021



42

aidants numériques
formés en 2021



Réunion d'information directe au cœur des quartiers (Beuvry 2021)

ACTIONS EMBLÉMATIQUES

- ▷ **Job & Go « de l'Artois à l'Europe, pour l'emploi » :** action portée par l'association Léo-Lagrange d'insertion socio-professionnelle pour les jeunes issus des quartiers politique de la Ville. Parmi 50 jeunes sensibilisés, 10 ont bénéficié d'un séjour en immersion professionnelle au Portugal (Lisbonne) et d'un suivi individualisé.
- ▷ **Le plan de lutte contre les discriminations co-construit avec l'appui du cabinet conseil Extracité** (une équipe de professionnels qui forme, conseille et accompagne pour la conception et la réalisation de projets et politiques de territoire), en 2021 et avec les acteurs de la politique de la ville du territoire.
- ▷ **La qualification des aidants numériques (Dev And You).** L'action consiste à former des bénévoles associatifs, agents contractuels, salariés d'associations ou des communes en contact avec des publics touchés par la fracture numérique dans les quartiers prioritaires : 42 aidants numériques formés en 2021.

L'accès au droit et la prévention de la délinquance

L'accès au droit et la prévention de la délinquance rattachés à la compétence Politique de la Ville regroupent :

- Le Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD), outil central de pilotage de la politique territoriale en matière de sécurité publique et de prévention de la délinquance, à l'échelle des 100 communes.
- L'intervenante sociale en gendarmerie qui intervient sur les 49 communes de la zone gendarmerie.
- Le service des « point-justice » communautaires : lieu d'accueil gratuits et permanents.

Zoom sur 2021

▷ La mise en place du CISPD

Le CISPD a fait sa rentrée en septembre 2021 avec une composition renouvelée. La réunion plénière a permis de faire un bilan de la délinquance et des actions préventives mises en place sur le territoire. Ce bilan quantitatif et qualitatif va permettre de proposer une nouvelle stratégie intercommunale de prévention de la délinquance pour 2022.

▷ L'intervenante sociale en gendarmerie

L'activité de l'intervenante sociale en commissariat et gendarmerie (ISCG) a doublé avec 436 personnes accueillies en Commissariat et Gendarmerie en 2021 contre 270 personnes en 2020. Depuis 2019, le travail effectué par l'ISCG a démontré toute son utilité et sa pertinence. Le passage de ce poste sur un temps plein contribue à un accueil et à une prise en charge des victimes dans de meilleurs délais.

En 2021, une salle Mélanie a été créée au sein de la Gendarmerie de Béthune. Cet investissement a été soutenu par la Communauté d'Agglomération à hauteur de 4 000 €. La salle permet aux mineurs concernés d'être entendus dans des conditions adaptées. C'est aussi un gain de temps dans l'avancée des enquêtes.

▷ Des points d'accès au droit aux « point-justice »

Suite à la circulaire du garde des sceaux du 9 décembre 2020 qui souhaite « rendre le réseau de l'accès au droit et à la justice plus lisible et plus visible » tous les Points d'Accès au Droit (PAD), Relais d'Accès au Droit (RAD), Maison de la Justice et du Droit (MJD) et Antennes de Justice (AJ) sont réunis sous l'appellation unique « point-justice ».

Les « point-justice » communautaires ont pu reprendre l'accueil des justiciables en présentiel au cours de l'année 2021. 5 158 consultations juridiques et suivis socio-judiciaires ont eu lieu au sein des « point-justice » en 2021 (+ 30 % par rapport à 2020).



Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance



Flash Mob contre les violences intra-familiales

ACTIONS EMBLÉMATIQUES

▷ Opération « Ruban Blanc »

Chaque année, le 25 novembre, la journée internationale de l'élimination de la violence à l'égard des femmes est l'occasion pour le Conseil Intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD) de l'Agglomération de mettre en place des actions de prévention et de communiquer sur les dispositifs d'aide aux victimes auprès des habitants du territoire.

En 2021, l'Agglomération a affiché sa solidarité en arborant sur l'ensemble de ses véhicules, une étoffe blanche au rétroviseur, en référence au ruban blanc, symbole de la campagne de lutte contre les violences faites aux femmes.

▷ « Flash Mob contre les violences intra-familiales » à Auchel

Dans le même cadre, le réseau de lutte contre les violences intrafamiliales et le réseau parentalité de l'Artois-Ternois-Bruaysis, en collaboration avec l'Agglomération, ont organisé un après-midi de mobilisation à Auchel.

▷ Sensibilisation sur les violences intra familiales d'élèves aides-soignants et auxiliaires de puériculture

60 élèves de l'institut de formation en soins infirmiers sensibilisés.



Plus de

120

participants

(partenaires et élus) au Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD)



Plus de

5 000

consultations juridiques et suivis socio-judiciaires accueillis au sein des « point-justice » communautaires en 2021

Le Contrat local de santé (CLS)

Le Contrat Local de Santé a pour objectif de lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé. Un plan d'actions est décliné en trois priorités : promouvoir la santé des enfants et des jeunes, améliorer l'accès à la prévention et aux soins des personnes démunies, favoriser l'attractivité du territoire pour les professionnels de santé



Vaccimobile à Lespesses

Zoom sur 2021

► Gestion de la crise covid-19

La collectivité a joué un rôle essentiel dans la gestion de la crise covid-19 aussi bien pour les professionnels que pour les habitants :

- Achat de masques en tissus à la population
- Mise en place du dispositif « ambassadeurs COVID » pour promouvoir les gestes barrières
- Organisation de journées de dépistages COVID-19 et campagne de vaccination en collaboration avec le centre de vaccination du Centre Hospitalier
- Mise en place d'une stratégie « d'aller vers » par le biais d'un dispositif itinérant « vaccimobile » pour la vaccination des publics fragilisés en milieu rural
- Communication et relais sur le « vaccinocar » mis en place par la Région des Hauts-de-France et l'ARS

► Démocratie participative en santé : Faites de la Santé!

En lien avec le Conseil de développement, le projet a pour objectifs de permettre aux habitants de s'exprimer sur la santé, de participer à l'élaboration des décisions en matière de santé et de renforcer leurs liens avec les décideurs, de poursuivre une dynamique ouverte.

200 habitants se sont rencontrés dans des réunions communales. Une centaine d'entre elles se sont rassemblées à Olhain en octobre 2021.

► Prévention, sensibilisation, formation

Des actions auprès des professionnels, des habitants ont été déployées en matière de formation : addictions, alimentation équilibrée et abordable, environnement.

- Des activités ont également été développées à travers des portes ouvertes (lieu de vie à Haillcourt de l'association

second départ), des ciné-débats, des pièces de théâtre avec échanges et ateliers.

► Coordination, l'animation de l'Atelier Santé Ville

Quatre médiatrices santé ont été recrutées en juin 2021, elles ont pour missions de favoriser l'autonomie des personnes les plus fragilisées dans leur retour vers les dispositifs sociaux et sanitaires de droit commun, de permettre aux personnes de se réapproprier leur santé afin de s'inscrire dans des parcours de soins coordonnés. Elles travaillent dans les 16 quartiers politique de la ville, auprès de 38 624 habitants.

► Élaboration d'une feuille de route « soutien à la démographie médicale »

12 fiches actions ont été proposées et validées en décembre 2021 par l'exécutif afin de rendre le territoire plus attractif en démographie médicale : organisation de journées d'accueil des internes, soutien aux Communautés Professionnelles de Santé, accompagnement et aide à l'installation des professionnels de santé, réflexion sur la e-santé, organisation d'un forum de l'orientation des métiers de la santé, réflexion sur le projet d'un centre intercommunal de santé avec antennes.

► Mise en place d'un Observatoire local de la santé :

En partenariat avec l'Agence d'urbanisme de l'Artois, une publication annuelle est organisée afin d'élaborer un suivi du Contrat local de santé et de ses enjeux, de même pour le Conseil local de santé mentale. Il s'agit d'anticiper les enjeux à venir et mesurer l'évolution des inégalités sociales et territoriales de santé ;

Le premier exemplaire de cet observatoire a été publié au premier trimestre 2021.



180

personnes vaccinées contre la covid-19 dans le cadre de la vaccimobile



28

opérations réalisées dans le cadre du Contrat Local de Santé sur les 48 à mettre en place jusqu'en 2023

54 140

masques (dont 4 000 masques enfants) commandés par **54 communes** en sus de la dotation de la Communauté d'agglomération qui a fourni un masque réutilisable à chacun de ses habitants, par l'intermédiaire des Maires

ACTIONS EMBLÉMATIQUES

► Vaccimobile

Dispositif ayant permis la vaccination des personnes vulnérables (isolement – fracture numérique – mobilité) en allant au plus près de chez eux notamment en milieu rural

► Faites de la Santé !

220 habitants mobilisés pour aborder la santé, dans des réunions « focus groupes » permettant pour 2022 l'élaboration d'un plan d'actions pour les habitants

► Ateliers Santé Ville

Recrutement de 4 médiatrices santé pour travailler dans les quartiers politique de la ville afin d'accompagner les habitants dans leur parcours de santé



Le Conseil local de santé mentale (CLSM)

Le Conseil local de santé mentale a pour objectifs de :

- contribuer au développement partenarial et à la mise en réseau entre les secteurs sanitaires, médico-sociaux, sociaux ...
- identifier et rendre lisible les partenaires et la cartographie des actions du territoire participant à la promotion de la santé mentale,
- actualiser le diagnostic local en santé afin d'enrichir un futur diagnostic territorial partagé en vue de l'élaboration du projet territorial en santé mentale,
- mobiliser les partenaires dans les groupes de travail,
- contribuer à l'élaboration et la promotion d'actions et projets de sensibilisation,
- accompagner la conception et la mise en place de formations et de sensibilisation sur la santé mentale en vue de favoriser une meilleure prise en compte de ces questions dans les pratiques des professionnels,
- assurer un accompagnement méthodologique (animation des groupes de travail, définition des plans d'actions, demande de subvention, évaluation, mise en réseau, etc.),
- apporter un appui aux manifestations dédiées à la promotion de la santé mentale et à la lutte contre la stigmatisation.

ZOOM SUR 2021

- Organisation de 3 réunions pour la mise en place d'actions s'inscrivant dans le cadre des Semaines d'Information en Santé Mentale.
- Mise en place d'ateliers « stages croisés » pour permettre aux acteurs d'effectuer des stages dans les institutions, les services partenaires et recevoir des stagiaires en provenance de ces mêmes dispositifs.
Objectif : favoriser l'interconnaissance (missions, fonctionnements) et le décloisonnement entre les acteurs.
- Organisation de 2 sessions de sensibilisation au handicap psychique
- Organisation de 7 sessions de formation PSSM (Premiers Secours en Santé Mentale)
- Organisation de 2 ateliers « groupes d'analyses de pratiques » à destination des acteurs
- Organisation de Master Classes, pour permettre à des usagers, jeunes (Résidence Habitat Jeune et Mission Locale) d'échanger sur leurs expériences

ACTIONS EMBLÉMATIQUES

- ▷ 7 sessions de formations de premiers secours en santé mentale
- ▷ Organisation de 2 ateliers « groupes d'analyses de pratiques » à destination des acteurs



91

acteurs du territoire, intervenants en QPV, ont bénéficié de la formation Premier Secours de Santé Mentale (7 sessions de formation)



16

professionnels ont participé aux Groupes d'Analyse des Pratiques (9 ateliers)



35

jeunes ont participé aux MasterClasses (8 ateliers)



Atelier de travail CTG

Le Centre intercommunal d'action sociale (CIAS)

Le CIAS a pour vocation de favoriser l'action sociale d'intérêt communautaire sur l'ensemble du territoire en lien avec ses communes membres. Le CIAS a décidé d'axer ses réflexions et ses actions sur l'analyse des besoins des habitants, sur l'amélioration des parcours de soins, sur la petite enfance ainsi que sur le bien vieillir en favorisant l'amélioration de la qualité de vie des personnes vieillissantes, la préservation de leur autonomie et leur santé à domicile ou en structure.



Plus de
400

participations aux réunions en vue de l'écriture de la CTG

68

communes et **3 SIVOM** engagés aux côtés de la CABBALR et de la CAF dans cette démarche.

118

agents formés à l'inclusion sociale des enfants en situation de handicap.

ZOOM SUR 2021

- Engagement de la démarche en vue de la mise en place d'une mutuelle pour tous.
- Engagement de l'étude relative au Bien vieillir.
- Travail d'écriture partenarial avec les communes et les structures du territoire pour l'approbation de la Convention Territoriale Globale (CTG) : axée autour de 4 thématiques (petite enfance, enfance-jeunesse, logement et accompagnement des publics), et comptant 45 fiches-actions.
- Organisation d'un séminaire de rentrée en octobre 2021 mobilisant le CIAS sur le projet d'établissement
- Finalisation de l'étude relative à la lutte contre l'illectronisme confiée aux Assembleurs (association ayant pour mission d'accompagner, former et animer une dynamique collective pour un numérique inclusif et créatif en Hauts-de-France) et accompagnement au déploiement de dispositifs en faveur de l'inclusion numérique : recrutement des conseillers numériques, déploiement des pass numériques, promotion Aidants Connect ...
- Collaboration avec le CNFPT pour l'organisation de sessions de formation en lien avec la thématique de l'inclusion sociale des enfants en situation de handicap au bénéfice des agents communaux et intercommunaux et poursuite du partenariat avec Gamins Exceptionnels.

ACTIONS EMBLÉMATIQUES

- ▷ Signature de la Convention Territoriale Globale avec la CAF 2021-2025 et engagement du plan d'actions
- ▷ Réponse à l'AMI en faveur du recrutement de Conseillers numériques France Services et obtention du financement de 3 postes
- ▷ Forte collaboration avec l'association Gamins Exceptionnels en faveur des enfants en situation de handicap ou à besoins particuliers



La Charte handicap

Sous l'égide de cette charte, la Communauté d'agglomération souhaite promouvoir l'intégration de toute personne en situation de handicap (qu'il soit mental, moteur, psychique, auditif et visuel) en améliorant son autonomie par des actions concertées entre la collectivité et les associations, les instances publiques et les organismes œuvrant dans ce secteur.

La Charte Handicap constitue un ensemble de principes destinés à favoriser la participation de chacun à la vie de notre territoire.

ZOOM SUR 2021

Beaucoup de services de la Communauté d'agglomération ont mis en pratique les principes de la charte et un certain nombre d'actions ont été menées.

▷ Relais Petite Enfance

- Réalisation des initiations aux bébés signes avec Murielle, animatrice des actions de sensibilisation (2 fois par mois)
- Collaboration avec l'association gamins exceptionnels - Semaine de la Parentalité
- Création de malles pédagogiques

▷ Culture

- Développement d'une offre d'ateliers de pratique culturelle handi-accessible adaptée aux personnes en situation de déficience auditive, visuelle, intellectuelle, à mobilité réduite ou développant une forme d'autisme au travers du contrat local d'éducation artistique
- Programmation handi-accessible, en fonction du type et du niveau de handicap, proposée à l'ensemble des structures partenaires de la charte

▷ Action sociale

- Poursuite du conventionnement avec Gamins Exceptionnels avec prise en charge par le CIAS du coût des cotisations pour les communes et SIVOM
- Organisation de 6 sessions de formations au bénéfice des agents de l'intercommunalité et des communes (en collaboration avec le CNFPT) de septembre 2021 à février 2022

▷ Actions de sensibilisation

- Développement des animations dans les établissements scolaires et accueils de loisirs dont la langue des signes et RPE itinérant/Isbergues (bébé-signe)
- Reconduction des différentes animations : après-midi « sport et famille », journée porte ouverte, après-midi sécurité routière
- 158 personnes en situation de handicap ont été accueillies à Geotopia dans le cadre d'animations
- Présence d'élèves en inclusion dans les classes élémentaires qui ont bénéficié d'animations

▷ Mobilité

- Prise en compte de l'accessibilité dans le cadre de l'implantation des bornes de recharge et dimensionnement PMR (largeur 3.30)
- Extension de l'aire de covoiturage de Lillers de 19 places avec 1 place PMR et 2 places de charge électrique à largeur compatible PMR
- Continuité et finalisation du diagnostic du PAVE pour 35 communes
- Lancement d'un schéma d'aménagement des gares par l'agence d'urbanisme l'AULA prévoyant une meilleure accessibilité

▷ Sport

- Planification des activités pour les instituts d'accueil spécialisés
- Accès gratuit aux piscines pour les instituts pendant leurs horaires de fonctionnement.
- Prix préférentiel dans les piscines gérées par l'agglomération sur présentation de la carte d'invalidité.

▷ Accessibilité

- La Communauté d'Agglomération a poursuivi en 2021 les travaux d'accessibilité
 - dans les conservatoires de musique et de danse de Béthune et de Bruay-La-Buissière
 - dans les piscines dans le cadre du programme de requalification des équipements aquatiques (mise en accessibilité intérieure)

▷ Fonds de concours

Poursuite du dispositif fonds de concours et accompagnement spécifique des travaux de mise en œuvre des agendas d'accessibilité programmée (Ad'AP) communaux : 13 communes engagées dans la mise en œuvre de l'AD'AP communal ont sollicité ce dispositif pour un total de dépenses éligibles de 945 644 € HT



Festival à Hersin-Coupigny : Œuvre réalisée par les créateurs de bonheurs et OAK OAK

► Festival « Les Petits Bonheurs »

Le festival « Les Petits Bonheurs » a pour ambition de montrer que les personnes en situation de handicap peuvent apporter des petits moments de bonheur à tous, notamment au travers de la création artistique.

Il prend sa source dans la charte handicap de l'agglomération. Il est coconstruit avec les structures handicap et perte d'autonomie du territoire ainsi qu'avec les communes partenaires qui l'accueillent.

À la suite du festival, un programme street art inclusif invite les habitants des quartiers politique de la ville à développer des œuvres avec certains artistes du festival.

Le festival a eu lieu du 2 juin au 5 juillet. Pendant cinq semaines, ce sont plus de 500 créateurs de bonheur, âgés de 3 à 95 ans, issus de 20 structures handicap ou autonomie qui ont développé ce festival avec l'agglomération.

En 2021, les disciplines du street art, du cirque et de la chorale rock et rap ont été développées.

17 communes partenaires ont accueilli et accompagné le festival en 2021 :

Allouagne, Annezin, Auchel, Barlin, Béthune, Beuvry, Billy-Berclau, Calonne-Ricouart, Camblain-Châtelain, Douvrin, Gosnay, Haillicourt, Hersin-Coupigny, Isbergues, La-Buissière, Marles-les-Mines et Vendin-lès-Béthune.

À la suite du festival, les communes de Auchel, Béthune, et Marles-les-Mines ont bénéficié du dispositif street art inclusif. Quarante-six habitants ont participé à cette action.

► Emploi

2 marchés ont été passés et réservés à des ESAT ou équivalent :

- Pour la fourniture de produits d'archivage et de classement avec l'ESAT CEDATRA à Ruitz,
- Pour la fourniture de papier hygiénique avec l'entreprise adaptée.



207 133 €
Montant de fonds de concours attribués pour des travaux d'accessibilité (13 dossiers)



150
œuvres de street art réalisées par les créateurs de bonheurs



les SPV mobilisés au centre de vaccination du CH de Béthune Beuvry.



3758

interventions en 2021
(5405 en 2020)



1973

interventions pour des destructions des nids de guêpes et de frelons en 2021
(3456 en 2020)



La fourrière-refuge communautaire Avenue G. Washington à Béthune



1 619

animaux pris en charge en fourrière
(1 562 en 2020)



909

animaux accueillis au refuge
(699 en 2020)



832

animaux adoptés
(632 en 2020)

Les Unités territoriales d'intervention (UTI)

Le corps des sapeurs-pompiers volontaires communautaires existe depuis juin 2006 au sein de la Communauté d'Agglomération. Les sapeurs-pompiers volontaires (SPV) interviennent gratuitement sur l'ensemble du territoire chez les particuliers pour des missions qualifiées de « non urgentes » telles que les fuites d'eau, épuisement/assèchement de cave, destruction de nids de guêpes/frelons, sauvetage d'animaux en détresse ou blessés, chute d'arbre, menaces de chute d'objet, feux de végétaux. L'Agglomération figure parmi les rares intercommunalités à disposer de ce service très utile à la population.

ZOOM SUR 2021

- 123 Sapeurs-pompiers volontaires.
- 6 unités territoriales situées à Cuinchy, Divion, Hersin-Coupigny, Lapugnoy, Noyelles-Les-Vermelles et Sailly-Labourse.

ACTIONS EMBLÉMATIQUES

- ▷ 13 Sapeurs-pompiers volontaires ont effectué la formation « prompt secours », nécessaire pour leur engagement.
- ▷ Les sapeurs-pompiers volontaires communautaires ont été mobilisés dans le cadre du Mégacentre de vaccination organisé par le centre hospitalier de Béthune-Beuvry.

La fourrière-refuge

La Communauté d'agglomération a confié la gestion de la fourrière au groupement SACPA (Service pour l'Assistance et le Contrôle du Peuplement Animal) et la gestion du refuge à la fondation CLARA. Cette structure est composée à la fois d'agents SACPA et d'agents mis à disposition par l'Agglomération au délégataire.

Cet équipement refait à neuf en 2020 se compose d'une partie refuge (1126 m²) et d'une partie fourrière (660 m²) reliées entre elles. Ces 2 bâtiments sont entourés d'espaces verts et d'un chemin de promenade dédiés aux animaux.

La structure est composée d'une équipe de 18 agents. Elle est dotée de 46 box individuels pour la partie fourrière, de 90 box pour la partie refuge, de 4 chatteries, d'un local d'accueil pour les NAC.

ACTIONS EMBLÉMATIQUES

- ▷ Tournage promotionnel en juin dans le refuge communautaire à l'occasion de la « Journée mondiale de lutte contre l'abandon des animaux de compagnie » pour valoriser les animaux (diffusion du film sur les réseaux sociaux)
- ▷ Journée porte ouverte en décembre.
 - Des ateliers ont été mis en place
 - Jeux canins
 - Atelier programme d'éducation à la connaissance du chien et au risque d'accident par morsure (PECCRAM)
 - Conférence sur le comportement du chien.
- ▷ Demande de partenariat : Avec l'établissement médical (EPSM de Saint Venant) + demande de « séances de sport » avec les établissements scolaires.

La petite enfance et la jeunesse

Dans le cadre de la mutualisation des compétences, l'Agglomération intervient sur plusieurs communes du territoire afin de mener des actions à destination de la petite enfance et de la jeunesse.



journée de sensibilisation à la prévention des accidents domestiques - la maison géante

Focus sur le Relais petite enfance (RPE)

Le Relais Petite Enfance est un lieu d'information, de rencontre et d'échanges au service des futurs parents, des parents à la recherche d'un mode d'accueil, des parents employeurs, des assistants maternels, des gardes à domicile et des professionnels de la petite enfance.

Le service mutualisé est proposé sur 29 communes du territoire et fonctionne avec des bureaux à Lillers, à Isbergues, et en itinérance dans les communes adhérentes pour les animations.

ZOOM SUR 2021

- Le fonctionnement du service a été fortement impacté par la crise sanitaire en 2021 : protocoles sanitaires successifs, animations restreintes, accompagnement renforcé des assistants maternels et des parents au quotidien.
- Toute l'année, de nombreux événements ont été mis en place par le Relais Petite Enfance : épiphany, carnaval, fête du goût, fête de l'été, participation au village d'animations du grand prix d'Isbergues, animation de sessions de sensibilisation au babysitting en partenariat avec le Point Information Jeunesse, organisation de formations, animation de groupes de paroles ...
- Deux conférences sur la bienveillance ont également été réalisées.
- Dans le cadre de la mission d'observation, le Relais Petite Enfance a mené en 2021 une enquête auprès des assistants maternels ayant cessé leur activité.
- Le Relais Petite Enfance s'inscrit dans les démarches intercommunales via des actions partenariales avec la direction de la culture, dans le cadre du Contrat local de santé, de la Charte Handicap (participation aux journées mondiales de la trisomie et de l'autisme).
- 83 enfants ont été accueillis lors des différents ateliers.
- 3 sorties à la ferme pédagogique ont fait le bonheur de petits et des grands (75 participants).



199

assistants maternels agréés sur les 29 communes



288

ateliers d'éveil organisés



54

familles ont été accueillies en rendez-vous et 290 ont contacté le Relais Petite Enfance

ACTIONS EMBLÉMATIQUES

- ▷ Fête des assistants maternels et des droits de l'enfant (55 participants),
- ▷ Mise en place d'un système de prêt de malles pédagogiques à destination des assistants maternels afin de faciliter le temps d'éveil à domicile. Ces malles constituées de matériel varié et adapté permettent de renouveler les activités des enfants,
- ▷ Organisation d'une journée de sensibilisation à la prévention des accidents domestiques qui a accueilli plus de 250 personnes, 54 familles avec 89 enfants et de nombreux professionnels ont pu bénéficier de la Maison Géante ainsi que des animations mises en place à l'extérieur.



Animations jeunesse sur le territoire



639

jeunes et parents informés



243

jeunes ont participé aux animations sportives sur le territoire des 21 communes adhérentes (randonnées, kayak sur la Busnes à Robecq, sport sur les aires de jeux...)



89

jeunes de 11-17 ans ont fréquenté le Centre Ados toute l'année

Focus sur le Service actions jeunesse (SAJ)

Ce service intervenant sur 21 communes, regroupe le centre ados pour les 11-17 ans et le Point Information Jeunesse pour les 12-30 ans. L'espace jeunesse est un lieu d'accueil, d'écoute, d'information et d'animation pour les jeunes.

ZOOM SUR 2021

▷ Point information jeunesse

- Action de sensibilisation à la pratique du baby-sitting (12 jeunes)
- Formation BAFA organisée en partenariat avec Familles Rurales (14 participants).

▷ Centre ados

- 39 jeunes ont bénéficié du service de transport
- Journées « passerelles » : 129 jeunes des centres de loisirs de Burbure, Lillers et Saint-Venant.
- 243 participants aux animations sportives sur le territoire des 21 communes adhérentes.

▷ Les « temps forts 2021 » et activités marquantes

- Participation à la journée sur la prévention des risques domestiques avec le Relais Petite Enfance
- Prévention COVID, dans le cadre du CLS
- Participation aux journées d'intégration des 6^{ème} en collaboration avec Geotopia
- Sensibilisation au handicap dans le cadre de la charte Handicap
- Action « Prends ton baluchon » : mini-camps sur les communes de Robecq, Gonnehem, Ferfay et Bajus
- Action « Facile à lire et à jouer »
- Actions environnementales : « Nettoyons la nature » et « Réduisons nos déchets »
- Action « Savoir rouler à vélo » : ateliers d'initiation et de perfectionnement.

ACTIONS EMBLÉMATIQUES

- ▷ Formation BAFA
- ▷ Action « Prends ton baluchon » : mini-camps sur les communes de Robecq, Gonnehem, Ferfay et Bajus (68 participants)
- ▷ 18 groupes de jeunes (de 2 à 6 personnes maximum), âgés de 16 à 25 ans, ont sollicité le Point Information Jeunesse dans le cadre du dispositif « Sac Ados », une aide pour un départ en vacances en autonomie.

Ressources et moyens de fonctionnement

Les services supports, tels les services finances, juridiques et administration générale, ressources humaines, moyens généraux, informatique, communication... contribuent quotidiennement, aux côtés des services opérationnels, au bon fonctionnement de la collectivité et à l'aboutissement de ses projets. Le Conseil de développement, instance de démocratie participative, enrichit la réflexion sur les grands projets de l'Agglomération, tout au long de l'année.



Les services administratifs sont situés à l'Hôtel communautaire de Béthune.

Les affaires juridiques et l'administration générale

Par ses services, l'Agglomération :

- gère le patrimoine et les opérations immobilières,
- sécurise les actes juridiques et assure le suivi des sinistres et des contentieux,
- met en œuvre la conformité sur la protection des données,
- sécurise les procédures de passation des marchés publics, à partir de 25 000 € HT (127 en 2021)
- organise les travaux des assemblées communautaires.

Zoom sur 2021

Le service foncier a poursuivi ou engagé les démarches devant aboutir à la maîtrise foncière des terrains nécessaires à la réalisation des projets suivants :

- Réalisation des ZEC
- Aménagement d'une aire de grand passage et d'aires permanentes, au titre de la compétence accueil des gens du voyage
- Réalisation du plan de rénovation des déchetteries, d'un nouveau centre de valorisation énergétique, d'un atelier mécanique
- Aménagement des parkings desservant les gares et haltes du territoire
- Aménagement de certains sites miniers

Par ailleurs, le service a contribué au développement et à l'aménagement des zones d'activités, au titre de la compétence développement économique, en commercialisant les terrains destinés à l'implantation des entreprises.

18

Terrains et 2 bâtiments cédés, pour 13,2 ha, soit **1 889 518 €** de recettes

69

Terrains et 1 bâtiment acquis, pour 33,2 ha, soit **798 144 €** de dépenses

26

Actes notariés signés (achats et cessions)

1210

Actes traités en administration générale (délibérations, décisions, arrêtés)

15

Séances organisées dans des conditions particulières du fait de la crise sanitaire (8 bureaux communautaires et 7 conseils communautaires)

ACTIONS EMBLÉMATIQUES

▷ Administration générale :

- Création d'une application destinée à faciliter la gestion des actes au sein de la Communauté d'agglomération (de leur production à leur transmission)

▷ Gestion du patrimoine immobilier, soit :

- 140 bâtiments et équipements
- 2 183 terrains, dont 1 393 terrains non bâtis, d'une superficie totale de 1 063 ha, répartis sur 80 communes

▷ Maîtrise foncière de terrains pour la réalisation des ZEC, soit :

- Signature de 14 actes d'achat (3 pour le Grand Nocq à Allouagne, 5 pour la ZEC de Gosnay, 3 pour la ZEC de La Comté-Beugin, 2 pour la ZEC d'Ourton, 1 pour la ZEC de Gauchin-le-Gal)
- Signature de 20 promesses (14 acquisitions, 3 servitudes, 3 bulletins d'éviction)

2021
1063 ha

2002
17,7 ha

En 2021, un patrimoine **60 fois plus élevé** qu'à sa création en 2002





1 291

bons de commande émis pour
2 421 factures traitées



157

véhicules dans le parc
automobile dont 30 électriques



74 500

courriers affranchis



Au 1^{er} janvier 2021



923

collaborateurs permanents et
7 contrats d'apprentissage

82

recrutements d'agents dont **24**
sur des postes nouvellement
créés, **39** en contrats aidés ou
d'apprentissage et **19** sur des
postes vacants.

43 départs d'agents
dont 12 pour retraite.



1888

arrêtés de carrière

Les moyens généraux

Les moyens généraux gèrent les archives, apportent et assurent la logistique. Ils réalisent les achats, assurent l'accueil, gèrent les abonnements aux revues techniques et le parc de 157 véhicules.

Zoom sur 2021

▷ Archives

Élimination de 206 mètres linéaires des fonds d'archives papier et entrée de 112 mètres linéaires, étude de faisabilité pour la réhabilitation d'une ancienne clinique à Auchel en centre intercommunal d'archives, action de formation sur les archives proposées aux agents des communes membres et des SIVOM du territoire (16 personnes formées).

▷ Logistique

Mobilisation continue des collaborateurs pour accompagner les services dans l'organisation de leurs manifestations (réunions, séminaires, colloques, etc...), à raison de 3 sollicitations par semaine en moyenne.

▷ Achats

10 marchés lancés en 2021, suivi de l'exécution de 47 marchés.

▷ Pôle administratif

Gestion de plus de 120 abonnements, gestion multi-sites du parc automobile de 157 véhicules, accueil physique et téléphonique à l'Hôtel communautaire et dans les 3 antennes, plus de 2 400 factures traitées.

Les ressources humaines

La Direction des ressources humaines a pour mission de recruter, intégrer, former, accompagner et gérer les agents permanents et non permanents, tout au long de leur carrière. Interlocuteur privilégié des agents, la DRH assure l'interface entre la Direction, les services et les agents.

Zoom sur 2021

▷ Audit organisationnel, RH et financier

Demandé par le nouvel exécutif, cet audit a été mené par le cabinet d'audit et de conseil KPMG au cours du 1^{er} semestre. Il a permis d'élaborer un plan d'actions composé de 8 enjeux qui permettront de clarifier et rendre plus lisible l'action de l'Agglomération :

- Ajuster les compétences statutaires nécessaires à la mise en œuvre du projet de territoire en clarifiant la stratégie de mutualisation et en harmonisant les politiques sur les 100 communes
- Définir les fonctions de l'Agglomération à territorialiser et les modalités de territorialisation
- Adapter l'organigramme des services aux objectifs politiques du mandat ainsi qu'au projet de territoire
- Développer la transversalité par la culture du mode projet et la définition de procédures internes
- Mettre la collectivité en conformité avec les obligations réglementaires en termes de ressources humaines (temps de travail, etc.)
- Structurer une véritable politique de développement des emplois et des compétences pour la mise en œuvre du projet de territoire
- Rationaliser les dépenses de fonctionnement et mobiliser des leviers pour préserver ou augmenter la capacité de financement

▷ Plan d'actions relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes

Afin d'assurer l'égalité professionnelle, les collectivités territoriales de plus de 20 000 habitants élaborent et mettent en œuvre un plan d'actions pluriannuel. Les actions RH veillent toujours à ne pas créer de situations discriminatoires, au-delà des seuls champs de l'égalité hommes-femmes. Le Comité technique a validé un plan d'actions précisant les objectifs à atteindre, les indicateurs de suivi et leur calendrier de mise en œuvre

▷ Évaluation et plan d'actions relatif à la qualité de vie au travail (QVT)

La collectivité a engagé une démarche d'évaluation de la QVT pour mesurer la perception des agents sur leurs conditions de travail et d'identifier leurs préoccupations et attentes (taux de participation de 73,6%).

▷ **Rapport Social Unique (RSU)**

Le RSU rassemble les données à partir desquelles sont établies les Lignes Directrices de Gestion de la collectivité. Ce rapport annuel, établi pour la première fois en 2021, remplace le bilan social, réalisé tous les 2 ans.

▷ **Temps de travail**

La collectivité a initié, fin 2021, la mise en conformité de son protocole ARTT avec les obligations réglementaires en matière de temps de travail. Cette réforme est l'opportunité de réinterroger les cycles de travail et les pratiques en matière de temps de travail au sein de la collectivité. La première étape du projet a été de réaliser une étude et une cartographie des règles et des pratiques en matière de temps de travail.

ACTIONS EMBLÉMATIQUES

▷ **Mise en place du Télétravail**

Un groupe de travail, composé des représentants du personnel et des encadrants, a été constitué afin d'élaborer un protocole d'accord relatif au télétravail. Validé en décembre 2021, ce protocole vise à renforcer la volonté de la collectivité de mettre en place une nouvelle forme d'organisation du travail facilitant l'autonomie et la responsabilisation des agents et des managers mais aussi d'attirer de nouveaux profils.

▷ **Charte relative à la gestion des risques Alcool et autres produits psychoactifs**

Face aux enjeux réglementaires, juridiques, et humains, la collectivité s'est engagée dans une démarche de prévention des risques induits par les comportements addictifs.

▷ **Dispositif de signalement et de traitement des agissements sexistes et des actes de violence, de discrimination, de harcèlement sexuel ou moral**

Une procédure a été définie pour traiter les situations signalées et pourra aboutir à une enquête administrative permettant, le cas échéant, de prendre les mesures nécessaires pour empêcher que ce genre de comportements ne se reproduise.

Le système d'informations géographiques (SIG)

Le service **Système d'informations géographiques (SIG)** a pour mission **d'administrer et de développer le SIG communautaire. Que ce soit pour mieux gérer l'espace urbain, ou pour optimiser le fonctionnement des services techniques, il permet de gagner en vision territoriale et constitue un outil d'aide à la décision à part entière.**



Zoom sur 2021

▷ **Applications à la demande sur le portail SIG**

Des applications ont été développées pour l'instruction des aides Habitat, l'observatoire foncier du plan local d'urbanisme intercommunal et habitat (PLUIH), l'économie sociale et solidaire (ESS), l'Illectronisme, les animations et les circuits de l'office de tourisme, l'économie sociale et solidaire,

▷ **Production de cartes thématiques et complexes**

Elaboration de cartes sur l'habitat, la Gemapi, un atlas sur l'étude piézométrique, le programme Leader, l'addictologie, les aménagements fluvestres, le Schéma camping-cars, les points d'apport volontaire, les polarités sur le territoire de l'agglo, des plans des zones d'activités, les parcours des Rand'Agglo ...

▷ **Transfert de la compétence eau potable**

Participation à la mise en place de l'outil d'exploitation des réseaux du service Eau potable : récupération des bases de données des différents syndicats des eaux, analyse des structures de données

▷ **Formation des utilisateurs à l'utilisation du portail cartographique**

10 personnes en interne à l'Agglomération et aux communes ont suivi cette formation pratique.



352

cartes réalisées



451

utilisateurs du portail SIG
dont **55 nouveaux** en 2021



7

applications développées
sur le portail SIG

ACTIONS EMBLÉMATIQUES

▷ Participation à l'intercoTOUR Hauts-de-France, présentation du SIG avec une optique DATA. Cette rencontre régionale des territoires innovants permet de partager les expériences, d'engager le débat sur les enjeux numériques actuels et de rassembler les écosystèmes locaux afin d'avancer sur l'inclusion numérique du territoire.

▷ Mise en relation du nouvel outil d'instruction des autorisations du droit des sols avec le portail SIG pour l'instruction des permis de construire

▷ Migration de la base de données SQL Server vers une base Postgis/Postgres



La direction des systèmes d'information (DSI)

La DSI a pour mission de fournir aux utilisateurs les moyens techniques leur permettant de travailler, tout en assurant la sécurité et la disponibilité des données.

Elle analyse les processus « métiers » de la collectivité et leurs interactions en mettant en oeuvre les systèmes d'information « métiers », en réponse aux demandes exprimées par les différentes directions de manière globale et transversale.



82

sites de l'agglomération
raccordés



875

utilisateurs informatiques



120

applications gérées

Zoom sur 2021

▷ Logiciel de gestion des actes administratifs

Mise en place d'un nouveau logiciel de création et gestion des actes administratifs (délibération, décisions ...), plus ergonomique et plus performant.

▷ Nouvelle plateforme de télétransmission vers les services de l'Etat (préfecture et trésor public)

Plateforme permettant l'échange des actes au contrôle de légalité et des flux financiers vers le trésor public.

▷ Guichet unique pour les demandes d'urbanisme

Obligation réglementaire respectée avec la plateforme permettant de recevoir et d'instruire sous forme dématérialisée les demandes d'autorisation d'urbanisme.

▷ Système d'information opérationnel et décisionnel pour l'eau Potable

Poursuite de la mise en oeuvre d'un système de gestion patrimoniale de l'eau potable, avec un suivi des opérations techniques et qui fournira des informations pour définir la stratégie et analyser les résultats.

▷ Augmentation des débits

Poursuite du déploiement de la fibre pour la majorité des sites de l'Agglomération, augmentation des débits des réseaux et accès internet.

ACTIONS EMBLÉMATIQUES

- ▷ Un nouveau logiciel de gestion des actes administratifs plus performant
- ▷ Un guichet unique pour les demandes d'urbanisme
- ▷ Un système d'information opérationnel et décisionnel pour l'eau potable

Les services comptables et financiers

Les services comptables et financiers assurent le pilotage budgétaire des actions communautaires.

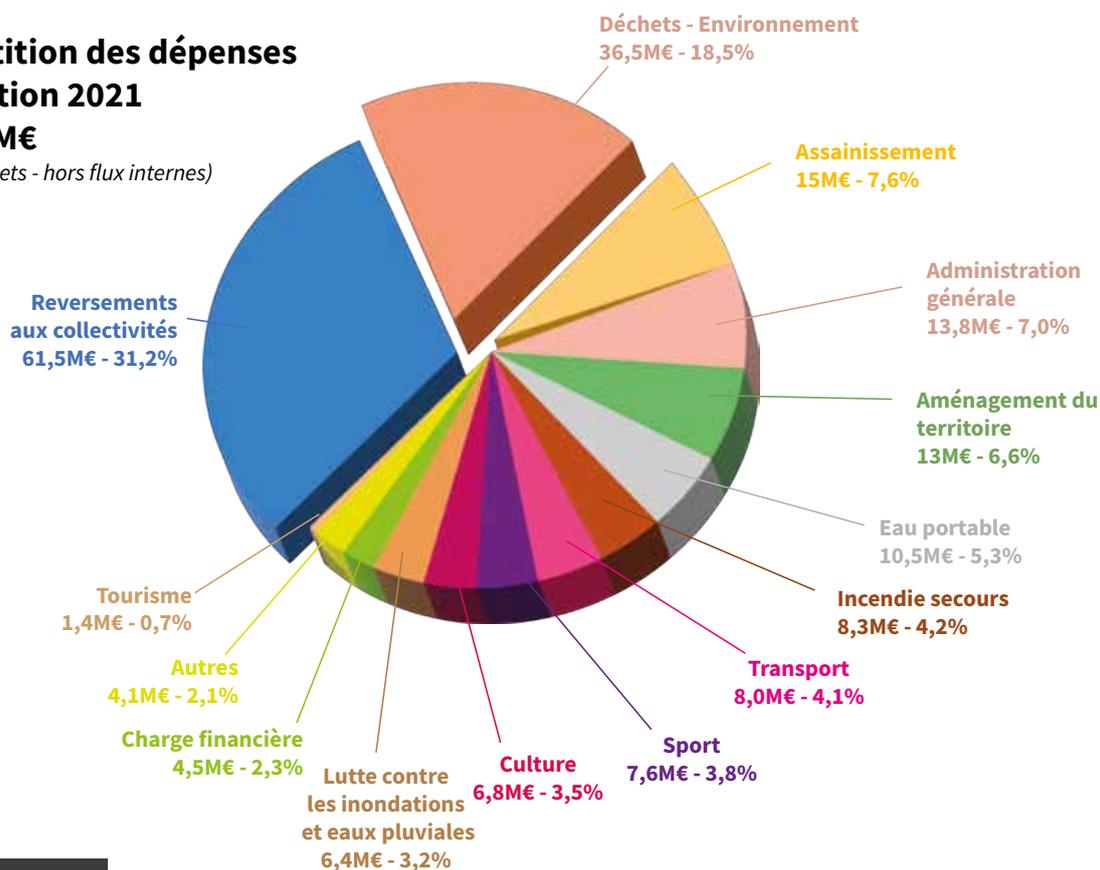
Leurs principales missions :

- Aide stratégique à la décision des élus en matière financière, budgétaire et fiscale,
- Élaboration du rapport d'orientations budgétaires,
- Préparation et exécution du budget en collaboration avec les directions opérationnelles,
- Gestion de la dette et de la trésorerie,
- Analyses financières rétrospectives et prospectives,
- Facturation des prestations en régie de la collectivité,
- Planification pluriannuelle des investissements,
- Fiabilisation et sincérité des comptes,
- Conseil et assistance des services dans le montage financier de leur projet,

Répartition des dépenses de gestion 2021

197,3 M€

(tous budgets - hors flux internes)



Zoom sur 2021

► Budget 2021

Le budget primitif a été voté le 13 avril 2021. Deux décisions modificatives et le budget supplémentaire ont respectivement été votés les 29 juin, 19 octobre 2021 et 7 décembre.

La préparation et l'exécution financière du budget ont mobilisé l'ensemble des agents tout au long de l'année. Par ailleurs, afin d'assurer le financement des investissements et après mise en concurrence de nos partenaires bancaires, 4 contrats de prêts ont été signés à hauteur de 20 M€ avec deux nouveaux partenaires : Arkéa et Banque Populaire du Nord.

► Audit financier réalisé par le cabinet KPMG

Le service a participé à la réalisation de la rétrospective financière. Il a également collaboré à la définition des hypothèses d'évolution des dépenses et des recettes permettant d'établir une prospective financière. Les principaux objectifs d'équilibre financier définis ont été intégrés au Rapport d'Orientations Budgétaires 2022.

► Contrôle de la Chambre Régionale des Comptes des Hauts de France

En avril 2021, à la demande du nouvel exécutif, l'ouverture d'un contrôle portant sur l'examen de la gestion depuis 2017 a été notifiée à Monsieur le Président en exercice ainsi qu'à son prédécesseur. Après une importante collecte de données et de multiples échanges avec les vérificateurs, la Chambre a rendu un rapport d'observations provisoires le 9 septembre 2021. Le rapport d'observations définitives a, quant à lui, été arrêté le 23 février 2022 après transmission de derniers éléments complémentaires fin 2021.

► Harmonisation du logiciel de facturation de l'eau potable

A la suite du transfert de la compétence au 1^{er} janvier 2020, deux logiciels (sur 4 à l'origine) avaient été conservés. Après analyse partagée avec l'ensemble des utilisateurs et dans un souci d'une plus grande efficacité, une migration de base de données a été réalisée pour aboutir à l'utilisation d'un logiciel unique à compter de septembre 2021.



L'audit, les ressources financières et fiscales

Les principales missions de la direction de l'audit, des ressources financières et fiscales sont :

- Le contrôle de gestion et évaluation des politiques publiques
- Le suivi de la fiscalité, des dotations et de la péréquation
- L'évaluation et suivi des transferts de charges



35 000

pièces comptables émises
(20000 mandats et 15 000 titres),
+ 6% par rapport à 2020



Environ
150 000
factures d'eau potable
envoyées en 2021



Un délai global de paiement
moyen de

25,3

jours en 2021

Zoom sur 2021

En matière d'accompagnement des directions opérationnelles, les actions ont notamment consisté à :

- L'instauration d'une commission d'arbitrage des subventions accordées aux associations du territoire,
- La co-construction d'un dispositif de soutien financier aux communes membres sous forme de parrainage pour les actions de communication liées à un évènement à rayonnement intercommunal,
- La mise en place des procédures de renouvellement de contrats de délégation de service public.

En matière d'accompagnement de la direction générale et des élus, la direction de l'audit a participé à :

- La réflexion sur les nouvelles modalités de répartition entre la Communauté d'Agglomération et ses communes membres du fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) et de la dotation de solidarité communautaire (DSC),
- La mise en œuvre d'un nouveau dispositif de reversement de fiscalité au profit de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin sous forme de dotation intercommunautaire,
- La réflexion sur l'évolution des compétences communautaires, de la mutualisation et de la territorialisation en lien avec le projet de territoire en cours d'écriture.

ACTIONS EMBLÉMATIQUES

- ▷ Instauration d'une commission d'arbitrage des subventions accordées aux associations du territoire,
- ▷ Réflexion sur les nouvelles modalités de répartition entre la Communauté d'Agglomération et ses communes membres du fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) et de la dotation de solidarité communautaire (DSC),

La communication

Le service communication édite toute l'année, avec l'ensemble des directions de l'Agglomération, de nombreux supports d'informations et de communication (magazine, affiches, flyers, plaquettes, programmes, visuels facebook, etc). Mieux faire connaître l'Agglomération, ses projets et ses services quotidiens, accompagner les transformations engagées par le nouvel exécutif, promouvoir le territoire, accompagner les communes et valoriser les initiatives sur le territoire sont au coeur de ses missions.

Au-delà de la conception de campagnes et de supports de communication, le service gère également les relations avec la presse, l'animation du site web et des réseaux sociaux, la gestion de la signalétique et des objets publicitaires et l'événementiel.



100% Agglo, le nouveau magazine de l'Agglomération

Zoom sur 2021

► Accompagnement des communes

Afin d'accompagner les communes dans leur communication et de mieux faire connaître la Communauté d'Agglomération et ses actions, le service a poursuivi la mise à disposition de supports clés en main (par exemple, un support d'informations sur la gemapi). Une refonte graphique de la lettre d'information des élus « Agglo Direct » a également été faite en 2021.

Un questionnaire a été adressé aux élus concernant les objets promotionnels, pour adapter la dotation qui leur est mise à disposition aux besoins des communes. Enfin, la mise en place d'un dispositif de parrainage de communication a été adoptée en conseil en octobre 2021. Il permet à la Communauté d'agglomération de parrainer des événements communaux d'envergure intercommunale.

► Etude d'image

Elle a été réalisée au printemps 2021 auprès de 606 habitants du territoire et 402 entreprises des Hauts-de-France pour mesurer le capital d'image du territoire, son attractivité et dessiner le futur du territoire. Il s'agit en effet, d'un outil d'aide à la décision pour l'écriture du projet de territoire. Il en ressort par exemple que 90% des habitants interrogés sont satisfaits de vivre sur le territoire.

► Projet de territoire

Le service accompagne la démarche de projet de territoire lancée par l'Agglomération et en a fait la promotion tout au long de l'année : temps forts (réunions, séminaires, production de supports, actualités, ...) et en particulier la phase de concertation de la population.



168

communiqués diffusés à la presse en 2021 et
15 conférences de presse organisées



14 833

personnes suivaient le compte Facebook de l'Agglomération au 31 décembre 2021



582

publications réalisées sur la page Facebook de l'Agglomération en 2021

ACTIONS EMBLÉMATIQUES

► Lancement du nouveau magazine « 100% Agglo »

la ligne éditoriale et la maquette de ce mensuel destiné à la population ont été totalement repensées et modernisées pour mieux faire connaître l'Agglomération, valoriser les acteurs. Il a été lancé en février 2021.

► Campagne « super-habitants » pour le Projet de territoire

La phase de concertation avec le grand public a fait l'objet d'une campagne de communication originale axée sur les super-héros. En effet, les habitants sont devenus des « super-habitants » et avaient le pouvoir de s'exprimer pour inventer le futur du territoire, notamment lors de réunions de concertation organisées en fin d'année.



Affiche créée pour la campagne « super-habitants » pour le projet de territoire

Le Conseil de développement

Organe consultatif, le Conseil de développement a pour objectifs de favoriser le dialogue et la concertation avec les forces vives du territoire, de renforcer la participation de tous sur le territoire, d'apporter un éclairage complémentaire aux élus et de faire vivre la démocratie participative. Il représente 44 structures et est composé de 90 membres répartis en 5 collèges.



Séminaire projet de territoire

Zoom sur 2021

▷ Mise en place du collège Habitants

Après un appel à candidatures, 12 personnes ont été installées en juillet 2021 (3 personnes par sous-territoire de l'agglomération : Nord, Sud, Est et Ouest).

▷ Participation à l'élaboration du Projet de territoire

Le Président de la Communauté d'agglomération a sollicité les membres du conseil de développement pour contribuer à l'élaboration du projet de territoire. Ainsi, concomitamment aux élus, 10 réunions de travail ont permis d'identifier 4 enjeux structurants et prioritaires qui ont fait l'objet de 4 ateliers de travail :

- Assurer un renouveau économique favorable à l'emploi local
- Améliorer les mobilités externes et internes
- Passer d'une organisation urbaine multipolaire à un véritable réseau de villes solidaires et durables
- Créer les conditions d'une attractivité territoriale pour accueillir des entreprises, des nouveaux habitants et les visiteurs en développant les services dont ils ont besoin

▷ Contribution aux travaux des instances internes et externes de l'agglomération

Réunion thématique où les directeurs de la **FSA** (Faculté des Sciences Appliquées) et de l'**IUT** (Institut Universitaire de Technologie) ont présenté leurs spécialités de formation, les quatre laboratoires de recherche bien ancrés sur notre territoire, les liens avec les acteurs du territoire, les résultats en termes d'insertion des étudiants...

▷ Représentation dans les instances et dispositifs

- à l'interne : Centre Intercommunal d'Action Sociale, Comité de pilotage Charte handicap, Comité local de l'alimentation, Contrat Local de Santé, projet européen Water For Tomorrow
- à l'externe : Syndicat Mixte des Transports Artois-Gohelle, Gigafactory, Pôle Métropolitain de l'Atois Euralens, Séminaire de l'AULA (transport fluvial)



10

réunions de travail entre mars et juin 2021 sur le Projet de territoire



Une moyenne de

20

membres du Conseil de développement à chaque groupe de travail en présentiel et visioconférence



12

nouveaux membres représentant les habitants du territoire

ACTIONS EMBLÉMATIQUES

▷ Mise en place du collège Habitants

▷ Participation au projet de territoire pour prioriser les enjeux de développement et d'aménagement du territoire avec les élus et les directeurs de service de l'agglomération

▷ Dans le cadre du Contrat Local de Santé, le Conseil de développement a été associé à la rédaction d'un projet de démocratie en santé « Faîtes de la santé » soutenu par l'Agence Régionale de la Santé. L'objectif est de mettre en place un conseil « Artisans de la santé » territorial qui seront bénévoles et qui feront le relais des actions santé au sein du territoire, auprès du grand public

Le Conseil Communautaire

(au 1^{er} septembre 2022)

COMMUNES	MEMBRES	COMMUNES	MEMBRES	
ALLOUAGNE	HENNEBELLE André	BRUAY-LA-BUISSIÈRE	BERROYER Lysiane	
AMES	COCQ Marcel		BEUGIN Elodie	
AMETTES	DELEPINE Michèle		BOMMART Emilie	
ANNEQUIN	DUPONT Yves		TOURTOY Patrick	
ANNEZIN	DEBAS Grégory		HOUYEZ Chloé	
	TOMMASI Céline		MAESEELE Fabrice	
AUCHEL	BERRIER Philibert		MILLE Robert	
	CLERY Véronique		PAJOT Ludovic	
	HOLVOET Marie-Pierre		PRUD'HOMME Sandrine	
	VIVIEN Michel		PRUVOST Jean-Pierre	
AUCHY-AU-BOIS	DELPLACE Jean-Francois		BURBURE	HOCQ René
AUCHY-LES-MINES	FONTAINE Joëlle		BUSNES	HANNEBICQ Franck
	LEGRAND Jean-Michel		CALONNE-RICOUART	CARINCOTTE Annie - Claude
BAJUS	CLEMENT Jean-Pierre		CALONNE-SUR-LA-LYS	IDZIAK Ludovic
BARLIN	DAGBERT Julien	CAMBLAIN-CHATELAIN	QUESTE Dominique	
	DUMONT Gérard	CAMBRIN	PEDRINI Lelio	
	WILLEMAND Isabelle	CAUCHY-À-LA-TOUR	DRUMEZ Philippe	
BÉTHUNE	BARRE Bertrand	CAUCOURT	FLAHAUT Jacques	
	BERTOUX Maryse	CHOCQUES	PHILIPPE Danièle	
	BOULART Annie	CUINCHY	MASSART Yvon	
	CORDONNIER Francis	DIÉVAL	DELECOURT Dominique	
	BERROYER Béatrice	DIVION	NEVEU Jean	
	ELAZOUZI Hakim		BLOCH Karine	
	GACQUERRE Olivier		LEMOINE Jacky	
	GIBSON Pierre-Emmanuel	DOUVRIN	DELPLANQUE Émeline	
	IMBERT Jacqueline		DUPONT Jean-Michel	
	LOISEAU Ginette	DROUVIN-LE-MARAIS	VIVIER Éwa	
	PERRIN Patrick	ECQUEDECQUES	DECOURCELLE Catherine	
	SAINT-ANDRE Stéphane	ESSARS	MULLET Rosemonde	
	BEUGIN	ESTRÉE-BLANCHE	MALBRANQUE Gérard	
	BEUVRY	LECLERCQ Odile	ESTRÉE-CAUCHY	DELETRE Bernard
FIGENWALD Arnaud		FERFAY	OPIGEZ Dorothee	
LEFEBVRE Nadine		FESTUBERT	GAROT Line	
LEVEUGLE Emmanuelle		FOUQUEREUIL	DOUVRY Jean-Marie	
BILLY-BERCLAU	VERDOUCQ Gaétan	FOUQUIERES-LÈS-BETHUNE	OGIEZ Gérard	
	BOSSART Steve	FRESNICOURT-LE-DOLMEN	DUBY Sophie	
BLESSY	MOYAERT Dorothee	GAUCHIN-LEGAL	CLAIRET Dany	
	FURGEROT Jean-Marc	GIVENCHY-LÈS-LA-BASSEE	VOISEUX Dominique	
BOURECQ	BARROIS Alain		HERBAUT Jacques	

COMMUNES	MEMBRES		COMMUNES	MEMBRES	
GONNEHEM	DELELIS	Bernard	MAISNIL-LÈS-RUITZ	PRUVOST	Marcel
GOSNAY	SOUILLIART	Virginie	MARLES-LES-MINES	EDOUARD	Eric
GUARBECQUE	DEPAEUW	Didier		TOURSEL	Karine
HAILLICOURT	DEBUSNE	Emmanuelle	MAZINGHEM	MATTON	Claudette
	FOUCAULT	Grégory	MONT-BERNANCHON	DUHAMEL	Marie-Claude
HAISNES	DELHAYE	Nicole	NEUVE-CHAPELLE	ROBIQUET	Tanguy
	WALLET	Frédéric	NOEUX-LES-MINES	DOMART	Sylvie
HAM-EN-ARTOIS	SELIN	Pierre		MARCELLAK	Serge
HERMIN	GLUSZAK	Franck		NOREL	Francis
HERSIN-COUPIGNY	BEVE	Jean-Pierre		PROOT	Janine
	RUS	Ludivine		SWITALSKI	Jacques
HESDIGNEUL-LÈS-BETHUNE	LECOMTE	Maurice	NORRENT-FONTES	COCQ	Bertrand
HINGES	LAVERSIN	Corinne	NOYELLES-LÈS VERMELLES	TRACHE	Bruno
HOUCHIN	LECONTE	Maurice	OBLINGHEM	DESQUIRET	Christophe
HOUDAIN	DEWALLE	Daniel	OURTON	CANLERS	Guy
	LEFEBVRE	Daniel	QUERNES	VERWAERDE	Patrick
	LEVENT	Isabelle	REBREUVE-RANCHICOURT	MANNESSIEZ	Danielle
ISBERGUES	CLAREBOUT	Marie-Paule	RELY	MACKE	Jean-Marie
	DISSAUX	Thierry	RICHEBOURG	DEMULIER	Jérôme
	HEUGUE	Eric	ROBECQ	DEROUBAIX	Hervé
	THELLIER	David	ROMBLY	LOISON	Jasmine
LA COMTE	ALLEMAN	Joëlle	RUITZ	SANSEN	Jean-Pierre
LA COUTURE	GAQUERE	Raymond	SAILLY-LABOURSE	HENNEBELLE	Dominique
LABEUVRIERE	BERTIER	Jacky	SAINT-FLORIS	BOUVART	Guy
LABOURSE	SCAILLIEREZ	Philippe	SAINT-HILAIRE-COTTES	DEFEBVIN	Freddy
LAMBRES	PREVOST	Denis	SAINT-VENANT	FLAJOLET	André
LAPUGNOY	DELANNOY	Alain	VAUDRICOURT	JURCZYK	Jean-Francois
LESPESES	PICQUE	Arnaud	VENDIN-LEZ-BETHUNE	MEYFROIDT	Sylvie
LIERES	CRETEL	Didier	VERMELLES	DE CARRION	Alain
LIETTRES	BECUWE	Pierre		FLAHAUT	Karine
LIGNY-LÈS-AIRE	SGARD	Alain	VERQUIGNEUL	CHRETIEN	Bruno
LILLERS	DASSONVAL	Michel	VERQUIN	TASSEZ	Thierry
	FLAJOLLET	Christophe	VIEILLE-CHAPELLE	DESSE	Jean-Michel
	MARGEZ	Maryse	VIOLAINES	CASTELL	Jean-Francois
	MERLIN	Régine	WESTREHEM	TAILLY	Gilles
LINGHEM	BLONDEL	Marcel	WITTERNESSE	DUCROCQ	Alain
LOCON	LELEU	Bertrand			
LORGIES	BRAND	Hervé			
LOZINGHEM	DELANNOY	Marie-Josèphe			



Olivier Gacquerre
Béthune
Président

Les vices-présidents



Maurice Leconte
Houchin
1^{er} Vice-Président en charge de la ruralité, l'agriculture et l'alimentation



Steve Bossart
Billy-Berclau
2^{ème} Vice-Président en charge du développement économique, de l'emploi et de la transition numérique



Corinne Laversin
Hinges
3^{ème} Vice-Présidente en charge du foncier et de l'urbanisme



Jacky Lemoine
Divion
4^{ème} Vice-Président en charge des ressources humaines et de la formation des Elus



Raymond Gaquère
La Couture
5^{ème} Vice-Président en charge de l'assainissement, l'hydraulique, la gestion des eaux pluviales urbaines et la lutte contre les inondations



Philippe Scaillierez
Labourse
6^{ème} Vice-Président en charge de l'eau potable



Philibert Berrier
Auchel
7^{ème} Vice-Président en charge de l'accompagnement technique des communes du Territoire Ouest



Bernard Delelis
Gonnehem
8^{ème} Vice-Président en charge de l'accompagnement technique des communes du Territoire Nord



Julien Dagbert
Barlin
9^{ème} Vice-Président en charge de la culture et de l'éducation populaire



David Thellier
Isbergues
10^{ème} Vice-Président en charge de l'aménagement et de l'attractivité du territoire



Hervé Deroubaix
Robecq
11^{ème} Vice-Président en charge des finances, du contrôle de gestion et de la commande publique



Virginie Souilliant
Gosnay
12^{ème} Vice-Présidente en charge de la santé et de l'action sociale



Alain De Carrion
Vermelles
13^{ème} Vice-Président en charge de l'accompagnement technique des communes du Territoire Est



Ludovic Idziak
Calonne-Ricouart
14^{ème} Vice-Président en charge de l'environnement et du Plan Climat Air Energie Territorial



Léo Pédriani
Camblain-Châtelain
15^{ème} Vice-Président en charge de l'accompagnement technique des communes du Territoire Sud

Les conseillers communautaires délégués



Dominique Delecourt
Cunchy
Conseiller délégué en charge du schéma de mutualisation des services



Gregory Debas
Annezin
Conseiller délégué en charge des commerces et de l'artisanat



Pierre-Emmanuel Gibson
Béthune
Conseiller délégué en charge de la collecte et de la valorisation des déchets et des équipements communautaires associés



Alain Delannoy
Lapugnoy
Conseiller délégué en charge de l'action partenariale et de l'optimisation des recettes et dépenses



Jean-Michel Dupont
Douvrin
Conseiller délégué en charge du lien avec les universités, des ports fluviaux, des zones activités économiques et des pépinières d'entreprises



Didier Depaeuw
Guarbecque
Conseiller délégué en charge de l'aménagement rural



Rosemonde Mullet
Ecquedecques
Conseillère déléguée en charge de l'accès au droit et de la prévention de la délinquance



Pierre Selin
Ham-en-Artois
Conseiller délégué en charge du Centre Intercommunal d'Action Sociale



Marie-Claude Duhamel
Mont-Bernehon
Conseillère déléguée en charge de la jeunesse et de la petite enfance



Danielle Mannesiez
Rebreuve-Ranchicourt
Conseillère déléguée en charge de l'administration générale et des moyens généraux



Dominique Hennebelle
Sailly-Labourse
Conseiller délégué en charge des Centres de Premières Interventions



Emmanuelle Debusne
Haillicourt
Conseillère déléguée en charge du handicap et de l'accessibilité et de la lutte contre la fracture numérique



Gérard Ogiez
Fouquereuil
Conseiller délégué en charge de l'aménagement et l'entretien des cours d'eau



Nadine Lefebvre
Beuvry
Conseillère déléguée en charge du logement et du PLH



Bertrand Cocq
Norient-Fontes
Conseiller délégué en charge de la gestion des Fonds de Concours



Odile Leclercq
Beugin
Conseillère déléguée en charge de la Fourrière-Refuge pour animaux



Sylvie Meyfroidt
Vendin-Lez-Béthune
Conseillère déléguée en charge de l'Economie Sociale et Solidaire



Eric Edouard
Marles-les-Mines
Conseiller délégué en charge de la Politique de la Ville



Alain Ducrocq
Witternesse
Conseiller délégué en charge de l'accueil des gens du voyage



Bruno Chrétien
Verquigneul
Conseiller délégué en charge de la mobilité durable



Philippe Drumez
Cambrin
Conseiller délégué en charge du sport



Communauté d'Agglomération
Béthune-Bruay
Artois Lys Romane

Siège : Hôtel Communautaire

100 avenue de Londres CS 40548 - 62411 Béthune cedex

Tél.: 03 21 61 50 00 | **Fax :** 03 21 61 35 48

Email : contact@bethunebruay.fr

www.bethunebruay.fr

 Agglo Béthune-Bruay
